

En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original. Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : odsef@fss.ulaval.ca

ODSEF Observatoire démographique
et statistique de l'espace francophone

www.odsef.fss.ulaval.ca

REPUBLIQUE DU TCHAD

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT, 1993.

RAPPORT DE SYNTHESE

DÉMOGRAPHIE

Centre de documentation

Université de Montréal

REPUBLIQUE DU TCHAD
UNITE - TRAVAIL - PROGRES

MINISTERE DU PLAN
ET DE LA COOPERATION

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

Direction Générale

Direction de la Statistique,
des Etudes Economiques et Démographiques

Bureau Central du Recensement

DÉMOGRAPHIE
Centre de documentation
Université de Montréal

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 1993



RAPPORT DE SYNTHÈSE

(Séminaire-atelier sur la finalisation des rapports d'analyse tenu à
Darda du 15 novembre au 15 décembre 1994)

N'DJAMENA, DECEMBRE 1994

REPUBLIQUE DU TCHAD
UNITE - TRAVAIL - PROGRES

MINISTERE DU PLAN
ET DE LA COOPERATION

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

Direction Générale

Direction de la Statistique,
des Etudes Economiques et Démographiques

Bureau Central du Recensement

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 1993

RAPPORT DE SYNTHESE

(Séminaire-atelier sur la finalisation des rapports d'analyse tenu à
Darda du 15 novembre au 15 décembre 1994)

N'DJAMENA, DECEMBRE 1994

SOMMAIRE

PAGES

AVANT PROPOS

i

I. ETAT DE LA POPULATION

1.1. Effectif et répartition spatiale.....	2
1.2. Répartition par sexe et par âge.....	6
1.3. Situation matrimoniale.....	12
1.4. Grand groupe ethnique.....	16
1.5. Religion.....	18

II. ALPHABETISATION SCOLARISATION INSTRUCTION

2.1. Alphabétisation des adultes.....	21
2.2. Scolarisation.....	24
2.3. Niveau d'instruction.....	29

III. POPULATION ACTIVE

3.1. Effectif et structure.....	35
3.2. Participation à l'activité économique.....	37
3.3. Emploi.....	38
3.4. Chômage.....	42

IV. MOUVEMENTS DE LA POPULATION

4.1. Natalité-fécondité.....	43
4.2. Mortalité.....	47
4.3. Migrations et urbanisation.....	51

V. DONNEES COLLECTIVES

5.1. Ménages.....	60
5.2. Caractéristiques et commodités des unités d'habitation.....	62

LISTE DES PARTICIPANTS.....	68
-----------------------------	----

i

AVANT PROPOS

En ma qualité de Président du Conseil National de Population, j'ai le plaisir de présenter aux utilisateurs et au grand public le rapport de synthèse des résultats définitifs du premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1993. C'est la concrétisation d'un vieux projet dont les origines remontent à 1972, année où le gouvernement tchadien adressait pour la première fois au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), une requête de financement relative à l'exécution du premier recensement général de la population. Ce projet dont l'exécution a démarré en janvier 1975 a dû être arrêté après les travaux cartographiques dans neuf des quatorze préfectures du pays pour des raisons d'insécurité.

Au milieu des années 1980, avec le retour relatif de la paix et la nécessité de reconstruction du pays dévasté par plusieurs années de guerre civile, les besoins en données démographiques récentes et à caractère national se faisaient sentir. Déjà, le séminaire sur le thème "Population et Développement" organisé à N'Djaména en 1984 recommandait de renforcer les institutions nationales chargées de la collecte et de la recherche démographique. Les recommandations de la mission d'évaluation des besoins de base en matière de population du FNUAP de mars 1985, allaient dans le même sens. Constatant le manque notoire des données démographiques de base, cette mission recommandait entre autres, la réalisation du recensement général de la population et d'une enquête post-censitaire à objectifs multiples.

Le présent projet est formulé par la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques avec la collaboration de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), du FNUAP, de la Banque Mondiale, de la Coopération Suisse, du Bureau du Recensement des Etats Unis d'Amérique et du Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) sur la base d'un projet élaboré par l'Institut du Sahel.

Le coût global de l'opération est évalué à 2.498.605.260 FCFA dont 2.330.658.750 FCFA de fonds extérieur et 167.946.510 FCFA de contre partie gouvernementale. Outre cette contribution, l'Etat a pris en charge le salaire et les indemnités du personnel, le local, les frais d'électricité, d'eau et de téléphone.

Après plusieurs missions techniques effectuées au Tchad par les représentants des bailleurs de fonds qui concluaient à la faisabilité du projet, celui-ci a été légalisé par décret n° 088/PR/MPC/89 du 11 mars 1989, instituant le premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Tchad (RGPHT). Ce décret créait en même temps le Conseil National de Population. Ce Conseil, maître d'oeuvre du recensement général de la population et de l'habitat dont le Président est le Ministre du plan et de la Coopération et le vice-Président le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, comprend tous les autres départements ministériels. D'autres actes créant les différents organes du recensement ont été promulgués notamment le Comité Technique du Recensement, le Bureau Central du Recensement (BCR) et les Organes Locaux du Recensement.

Les objectifs assignés à cette opération sont de:

- procéder à un inventaire exhaustif des ressources en hommes et apprécier la qualité de l'habitat;
- localiser par unité administrative les effectifs de la population;
- déterminer la structure de la population par sexe, par âge, par nationalité et selon les diverses caractéristiques économiques et sociales;
- saisir les mouvements naturels et migratoires de la population;
- constituer une base de sondage nécessaire aux travaux ultérieurs d'enquêtes statistiques auprès de la population;
- créer un fichier national des localités.

Le recensement général de la population et de l'habitat s'est déroulé en plusieurs phases notamment les travaux préparatoires, le dénombrement, l'enquête post-censitaire, le dépouillement manuel, l'exploitation informatique, la rédaction des versions provisoires des rapports d'analyse et l'amélioration de ces rapports au cours d'un séminaire-atelier. L'ensemble des travaux a duré 54 mois et a fait l'objet de validation par le Conseil National de Population et les réunions multipartites donateurs/gouvernement/agence d'exécution tout au long de leur exécution.

Cette durée supérieure à la programmation initiale s'explique essentiellement par des troubles politico-militaires qui ont fait décaler d'une année le dénombrement prévu initialement pour le mois de mars 1992.

Dans le souci de satisfaire aux nombreuses demandes relatives aux données démographiques, le BCR a publié en juillet 1993 les résultats provisoires qui se rapportaient uniquement à la répartition des effectifs par sexe, par préfecture et sous-préfecture.

Le présent rapport de synthèse produit à l'issue du séminaire-atelier tenu à Darda du 15 novembre au 15 décembre 1994 s'inscrit dans cette logique.

Nous saisissons cette occasion pour remercier l'ensemble des bailleurs de fonds du projet à savoir: le Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Coopération Suisse, le Fonds d'Aide et de Coopération Française, la République Fédérale d'Allemagne, et l'USAID pour leur soutien financier et matériel.

Nous remercions également les institutions d'appui technique dont le soutien a non seulement permis d'assurer le bon déroulement des opérations, mais aussi de former les cadres du projet recensement. IL s'agit des équipes d'appui technique du FNUAP basées à Addis-Abéba et à Dakar, de DESIPA à New-York, des conseillers régionaux de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abéba, du Centre de Recherche en Population et Développement (CERPOD) à Bamako, de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (I.FO.R.D) à Yaoundé, les consultants du BCR Cameroun et de la République Centrafricaine (RCA).

Nous saisissons aussi cette occasion pour adresser nos remerciements aux autorités administratives, politiques et militaires pour leur soutien matériel et moral, aux populations tchadiennes qui se sont prêtées aux questions des agents recenseurs pour la qualité des informations fournies.

Nous tenons particulièrement à féliciter l'équipe technique du BCR (Directeur Technique et cadres) et tous les autres agents de bureau et de terrain (cartographes, dessinateurs, ronéotypistes, archivistes, secrétaires, plantons, chauffeurs, mécaniciens, sentinelles, délégués préfectoraux, sous-préfectoraux de recensement, superviseurs, contrôleurs, agents recenseurs, guides, interprètes, agents de codification et de saisie) pour la conscience professionnelle et le dévouement dont ils ont fait montre tout le long du projet pour relever le défi.

Enfin, nous rendons hommage à toutes les personnes qui ont contribué aux différentes phases de l'opération et qui ne sont plus.

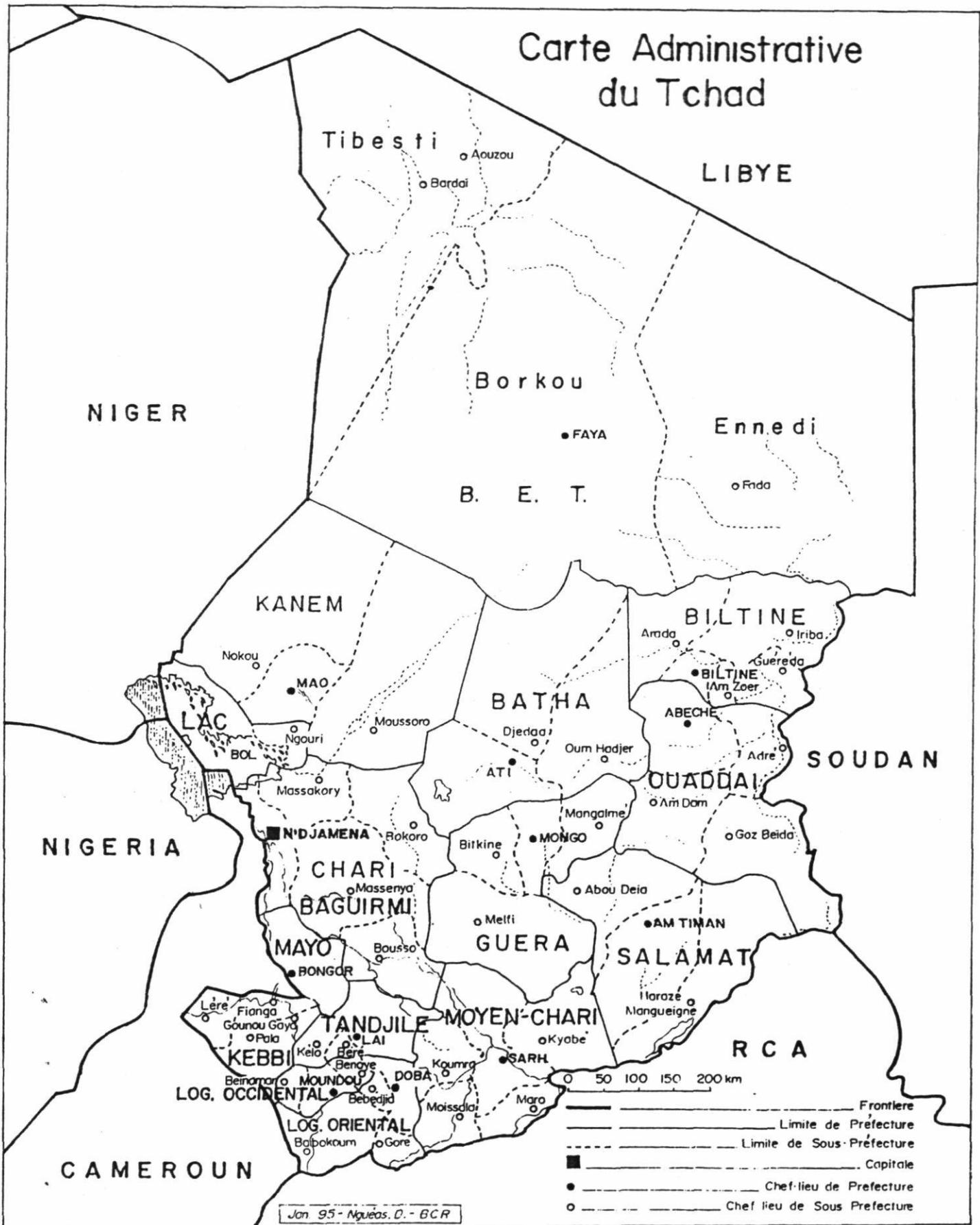
Que tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la préparation, à l'exécution, au traitement informatique et à l'analyse des données du premier recensement trouvent ici l'expression de notre haute gratitude.

Le Ministre du Plan et de la Coopération
Président du Conseil National de Population



Mme Mariam Mahamat Nour

Carte Administrative du Tchad



I ETAT DE LA POPULATION

1.1 EFFECTIF ET REPARTITION SPATIALE

Après les multiples vérifications des dossiers résultant des travaux de cartographie censitaire puis du traitement informatique, la population du Tchad en avril 1993 est de 6.279.931 habitants. Cet effectif de la population se décompose comme suit:

- population résidante effectivement recensée :	6.193.538
- population résidante non-recensée :	86.393
dont :	
6 cantons au Logone Oriental :	84.358
5 villages du canton Signar (Goz-Béïda) dans le Ouaddaï :	2.035
Total	6.279.931

Toutes les analyses qui suivent et tous les indicateurs socio-démographiques qui résultent de l'exploitation des données du recensement concernent 6.193.538 personnes effectivement recensées. L'exclusion des populations non recensées a un effet très négligeable sur ces résultats au niveau national, urbain et rural. En terme de proportion, ces populations ne représentent que 1,4% de la population totale.

La répartition de la population par préfecture et sous-préfecture de résidence s'établit comme suit :

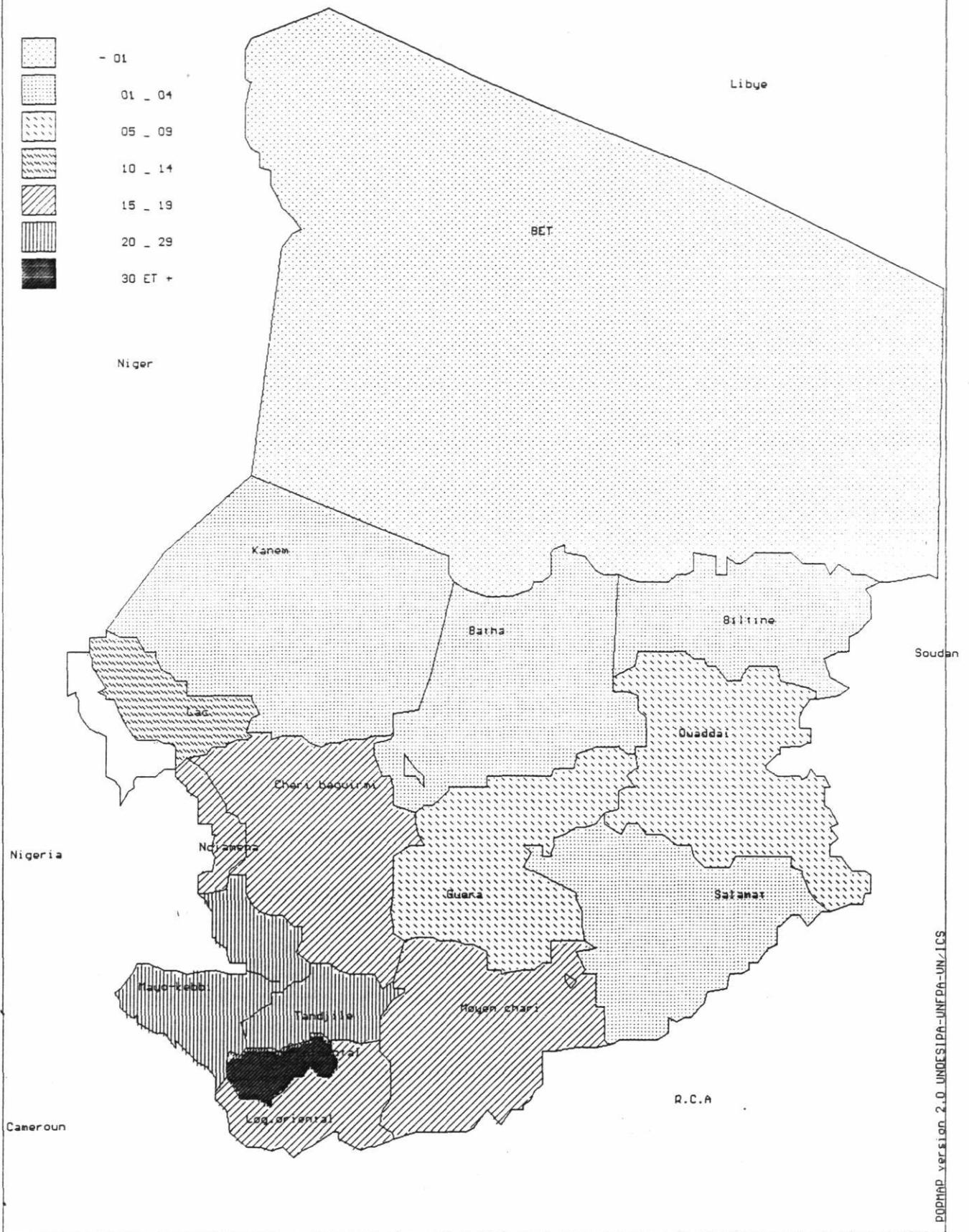
Tableau 1: Population résidante des Préfectures et Sous-Préfectures de Résidence

Prefecture / Sous-prefecture	Effectifs	Poids démographique (%)	Densités hab/km ²	Pourcentage de la population urbaine
BATHA	288.458	4,6	3,2	12,5
Ati	160.106	2,5		
Djedda	29.845	0,5		
Oum-Hadjer	98.507	1,6		
BET	73.185	1,2	0,1	27,5
Borkou	36.394	0,6		
Ennedi	27.712	0,4		
Tibesti	9.079	0,2		
BILTINE	184.807	3,0	3,9	8,9
Am-Zoer	28.660	0,5		
Arada	9.883	0,2		
Biltine	52.440	0,8		
Guéréda	58.262	0,9		
Iriba	35.562	0,6		
CHARI BAGUIRMI	720.941	11,5	15,1 (1)	48,3 (1)
Bokoro	135.646	2,2		
Bouso	116.404	1,8		
Massakory	129.950	2,0		
Massenya	111.444	1,8		
N'Djaména Rural	230.497	3,7		
GUERA	306.253	4,8	5,2	14,2
Bitkine	101.749	1,6		
Magalmé	54.514	0,9		
Melfi	52.994	0,8		
Mongo	96.996	1,5		
KANEM	279.927	4,5	2,4	10,6
Mao	149.201	2,4		
Moussoro	71.505	1,2		
Nokou	59.221	0,9		
LAC	252.932	4,1	11,3	4,4
Bol	123.775	2,0		
Ngouri	129.157	2,1		
LOGONE OCCIDENTAL	455.489	7,2	52,4	26,5
Beïnamar	56.951	0,9		
Bénoye	116.435	1,8		
Moundou	282.103	4,5		

(1) y compris la ville de N'Djaména

Prefecture / Sous-prefecture	Effectifs	Poids démographique (%)	Densités hab/km ²	Pourcentage de la population urbaine
LOGONE ORIENTAL	441.064	7,0	15,7	10,1
Baïbokoum	100.942	1,6		
Bébedja	70.086	1,1		
Doba	185.461	3,0		
Gore	84.575	1,3		
MAYO-KEBBI	825.158	13,1	27,4	11,3
Bongor	196.713	3,1		
Fanga	151.330	2,4		
Gounou Gaya	152.250	2,4		
Lere	142.714	2,3		
Pala	182.151	2,9		
MOYEN CHARI	738.595	11,8	16,3	20,2
Koumra	274.770	4,4		
Kyabé	103.019	1,7		
Maro	44.593	0,7		
Moissala	122.460	1,9		
Sarh	193.753	3,1		
OUADDAI	543.900	8,7	7,1	13,2
Abéché	187.936	3,0		
Abougoudam	-	-		
Adré	124.692	2,0		
Am-Dam	77.593	1,2		
Goz-Beïda	153.679	2,5		
SALAMAT	184.403	2,9	2,9	16,4
Aboudéïa	38.943	0,6		
Am-Timan	112.781	1,8		
Haraze Mangueigne	32.679	0,5		
TANDJILE	453.854	7,2	25,2	12,4
Béré	61.127	1,0		
Kéïo	219.657	3,5		
Laï	173.070	2,8		
N'DJAMENA-VILLE	530.965	8,4	-	-
Arrondissement 1	32.144	0,5		
Arrondissement 2	27.965	0,4		
Arrondissement 3	61.997	1,0		
Arrondissement 4	169.132	2,7		
Arrondissement 5	239.727	3,8		
ENSEMBLE TCHAD	6.279.931	100,0	4,9	21,1

Densité de Population par Préfecture



La population du Tchad est très inégalement répartie sur le territoire national (tableau 1). La préfecture du Chari Baguirmi, du fait de la localisation de N'Djaména la capitale, s'illustre comme la plus peuplée avec 20% de la population totale. A l'exception du BET qui compte moins de 75.000 habitants, toutes les autres préfectures ont une population dépassant 100.000.

Le déséquilibre régional de l'occupation de l'espace est encore plus accentué si l'on se réfère à la densité de population. On distingue de régions de très faible à faible densité de population et de régions de forte concentration humaine. Il s'agit respectivement du BET, du Kanem et du Salamat avec moins de 3 habitants au km² et de la préfecture du Logone Occidental avec plus de 50 habitants au Km².

Le Tchad est un pays encore faiblement urbanisé: le taux d'urbanisation s'établit à 21,2%. La capitale N'Djaména qui compte 530.965 habitants, regroupe 40% de la population urbaine totale du pays. Les villes de Moundou, Abéché et Sarh ont une population supérieure à 50.000 habitants.

Le Tchad compte deux types de population bien distincts: les populations nomades, essentiellement éleveurs, et les populations sédentaires. L'importance numérique des populations nomades recensées est de 353.489 personnes; ce qui représente 5,7% de la population totale dénombrée.

1.2 REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE.

1.2.1 Structure par sexe

Comme dans la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara, le Tchad compte plus de femmes que d'hommes: pour 100 femmes, correspond un effectif de 94 hommes. Si chez les populations sédentaires les femmes sont proportionnellement encore plus nombreuses que les hommes (93 hommes pour 100 femmes), chez les populations nomades, le déficit en femmes est très remarquable: 105 hommes pour 100 femmes. Selon le milieu de résidence, on constate une forte proportion d'hommes, 106 hommes pour 100 femmes en milieu urbain, alors que dans le milieu rural, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses (94 hommes pour 100 femmes).

Tableau 2 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence, selon le type de population et le sexe

Type de population et sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Sédentaire			
Masculin	641.428	2.139.178	2.820.606
Féminin	643.096	2.376.347	3.019.443
Ensemble	1.324.524	4.515.525	5.840.049
Nomade			
Masculin	-	180.765	180.765
Féminin	-	172.724	172.724
Ensemble	-	353.489	353.489
Ensemble			
Masculin	681.428	2.319.943	3.001.371
Féminin	643.096	2.549.071	3.192.167
Ensemble	1.324.524	4.969.014	6.193.538

1.2.2 Structure par âge

Dans l'ensemble, la population tchadienne est jeune : 48% de la population ont moins de 15 ans. Cette proportion s'élève à 58% si l'on considère l'ensemble des jeunes de moins de 20 ans. Cette importance des jeunes se ressent dans la valeur centrale de la distribution par âge: l'âge moyen de la population au Tchad est de 21,7 ans.

Selon le sexe, on note un déficit des hommes aux âges adultes, signe probable des pertes dues soit aux nombreuses épisodes de guerre civile, soit par décès, soit enfin par migration dans les pays voisins. Si le poids des jeunes de moins de 20 ans reste toujours élevé, selon le milieu de résidence considéré, on note cependant une accentuation du déficit des adultes en milieu rural, déficit plus accentué chez les hommes que chez les femmes. En plus des raisons déjà évoquées pour expliquer un tel déficit, ici se mêlent en outre les effets négatifs pour le milieu rural, des migrations rurales-urbaines.

Tableau 3 : Structure par milieu de résidence et le sexe, selon le grand groupe d'âges (%)

Grand groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total
Moins de 20	28,7	27,5	56,2	29,2	29,3	58,5	29,1	28,9	58,0
20 - 59	20,8	18,8	39,6	15,7	20,0	35,7	16,7	19,9	39,6
60 et +	2,0	2,2	4,2	2,9	2,9	5,8	2,7	2,7	4,2
Ensemble	51,5	48,5	100,0	47,8	52,2	100,0	48,5	51,5	100,0

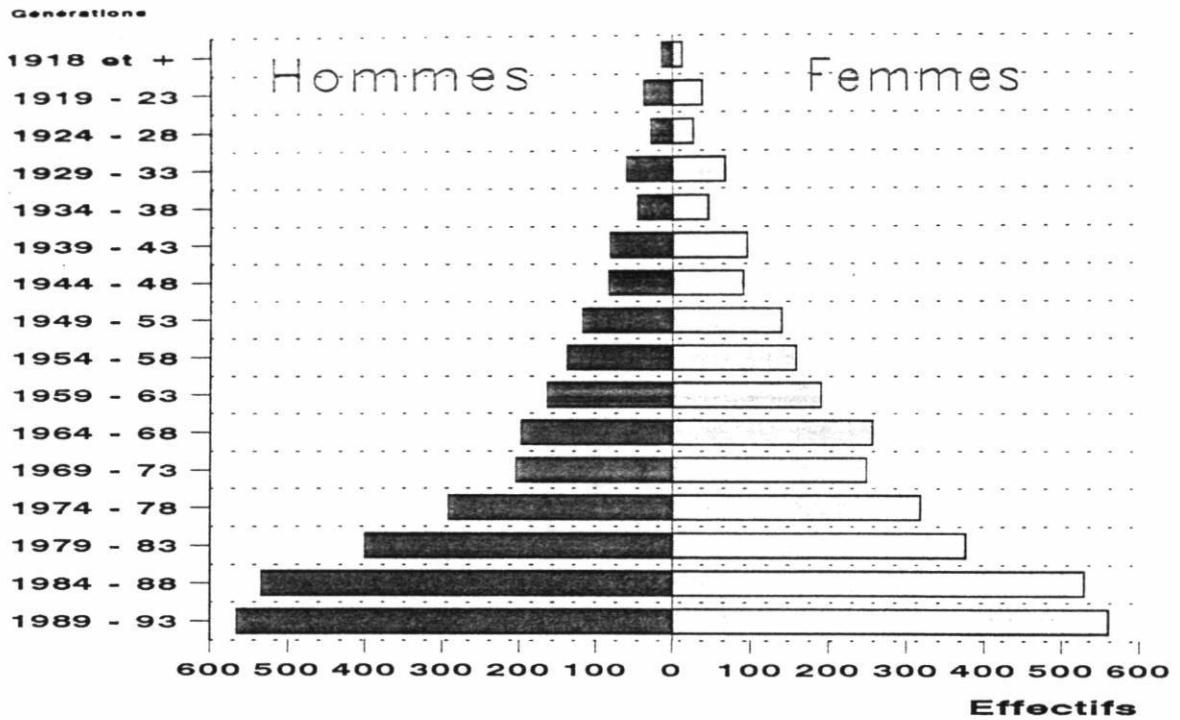
L'examen des rapports de masculinité par groupe d'âges (tableau 4) met clairement en évidence l'importance du déficit des hommes aux âges adultes, au-niveau de l'ensemble du pays. Au niveau des populations urbaines et rurales, les effets sélectifs des migrations drainent plus d'hommes que de femmes des zones rurales vers les zones urbaines; ce qui accentue le déséquilibre entre les sexes aux âges adultes en zone rurale comme en zone urbaine.

Tableau 4: Rapports de masculinité par milieu de résidence, selon le groupe d'âges

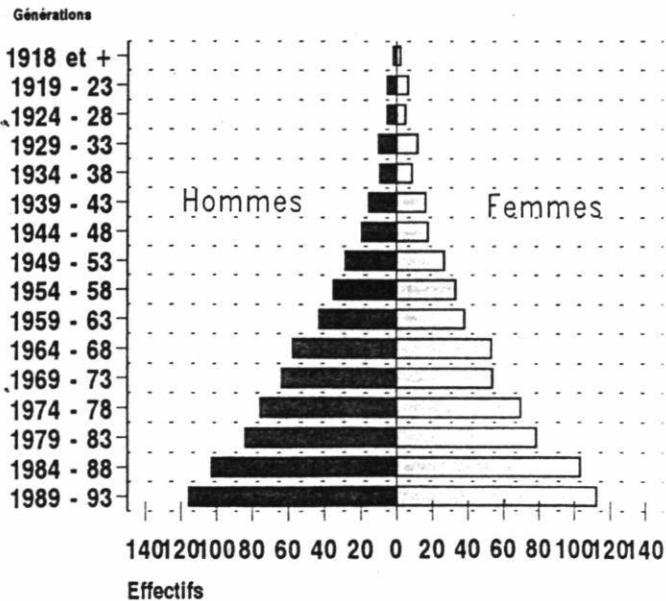
Groupe d'âges	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
0 - 4	103	101	101
5 - 9	100	101	101
10 - 14	107	106	107
15 - 19	109	87	92
20 - 24	118	72	82
25 - 29	108	69	77
30 - 34	113	79	86
35 - 39	106	82	87
40 - 44	108	79	84
45 - 49	111	88	92
50 - 54	95	83	85
55 - 59	111	97	99
60 - 64	88	90	89
65 - 69	109	105	106
70 - 74	87	99	97
75 et +	92	114	110
Ensemble	106	91	94

La pyramide des âges de la population est une pyramide en expansion avec une base élargie, signe d'une fécondité relativement forte. A mesure qu'on avance vers les âges élevés, les effectifs diminuent très vite et l'écart entre les effectifs masculins et féminins se creuse. A partir de 50 ans, visiblement la déclaration des âges devient très incertaine, car on ne peut expliquer autrement les variations d'effectifs d'un groupe d'âges au groupe suivant. En tout état de cause, cette pyramide des âges porte bien les marques des tristes événements politico-militaires qui ont secoué le pays depuis 1965 et qui se traduisent par des déficits importants dans les classes d'âges adultes.

**fig.1: Pyramide des âges
Ensemble du TCHAD**



**Fig.1a: Pyramide des âges
Tchad-urbain**



**Fig.1b: Pyramide des âges
Tchad-rural**

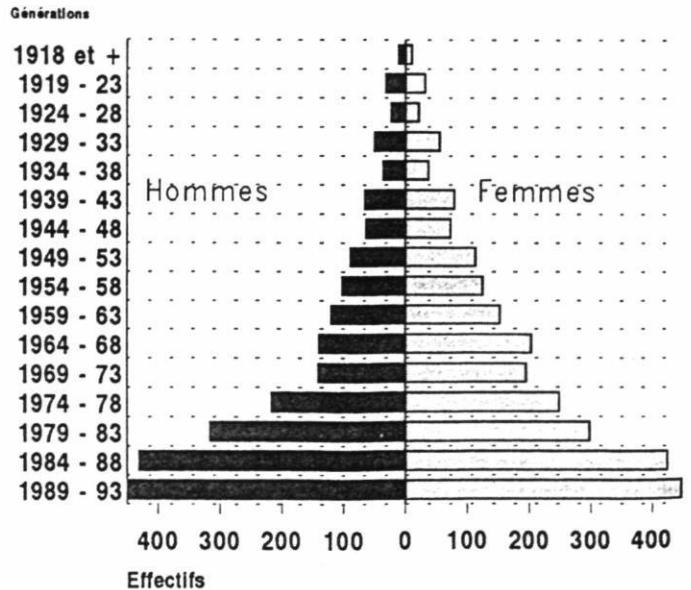


Tableau 5: Répartition de la population par milieu de résidence et sexe, selon le groupe d'âges.

Groupe d'âges	Milieu de résidence et sexe									
	Urbain			Rural			Ensemble			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
0 - 4	115.619	112.249	227.868	449.920	447.685	897.605	565.539	559.934	1.125.473	
5 - 9	103.141	103.067	206.208	431.104	425.428	856.532	534.245	528.495	1.062.740	
10 - 14	83.994	78.518	162.512	316.923	297.750	614.673	400.917	376.268	777.185	
15 - 19	75.668	69.575	145.243	216.748	249.154	465.902	292.416	318.729	611.145	
20 - 24	63.767	53.834	117.601	140.890	194.926	335.816	204.657	248.760	453.417	
25 - 29	57.729	53.323	111.052	139.780	203.400	343.180	197.509	256.723	454.232	
30 - 34	43.275	38.200	81.475	120.517	152.371	272.888	163.792	190.571	354.363	
35 - 39	35.142	33.150	68.292	102.246	124.738	226.984	137.388	157.888	295.276	
40 - 44	28.693	26.521	55.214	89.095	113.111	202.206	117.788	139.632	257.420	
45 - 49	19.508	17.559	37.067	63.906	72.815	136.721	83.414	90.374	173.788	
50 - 54	15.506	16.288	31.794	65.983	79.158	145.141	81.489	95.446	176.935	
55 - 59	9.567	8.640	18.207	35.778	37.064	72.842	45.345	45.704	91.049	
60 - 64	10.269	11.712	21.981	49.758	55.520	105.278	60.027	67.232	127.259	
65 - 69	5.378	4.944	10.322	23.087	21.997	45.084	28.465	26.941	55.406	
70 - 74	5.416	6.254	11.670	31.516	31.754	63.270	36.932	38.008	74.940	
75 et plus	5.915	6.434	12.349	35.322	30.983	66.305	41.237	37.417	78.654	
Indéterminé	2.841	2.828	5.669	7.370	11.217	18.587	10.211	14.045	24.256	
Ensemble	681.428	643.096	1.324.524	2.319.943	2.549.071	4.869.014	3.001.371	3.192.167	6.193.538	

1.3. SITUATION MATRIMONIALE

La question relative à la situation matrimoniale a été posée lors du recensement aux personnes âgées de 12 ans et plus. L'exploitation de cette variable a révélé que 2% de la population n'ont pas fourni de réponses à la question; les hommes n'ayant donné un nombre plus grand de réponses non-satisfaisantes que les femmes (43.396 contre 32.095).

Au vu des résultats obtenus (tableau 6), deux catégories de situation matrimoniale sont de loin les plus fréquentes au sein de la population: les personnes mariées (60%) et celles encore célibataires (32%). En considérant séparément chaque sexe, on constate une variation importante du poids respectif des célibataires et des mariés, qui creuse l'écart chez les femmes et l'atténue au contraire chez les hommes. En effet, chez les femmes, on compte 63% de mariées contre 22% de célibataires; par contre chez les hommes, on note une remontée importante du poids des célibataires (42%) alors que celui des mariés tombe à 56%.

Globalement, il y a selon le milieu de résidence, un nombre relativement plus élevé de célibataires en milieu urbain (37,9%) qu'en milieu rural (29,7%). En ce qui concerne les mariés, c'est le phénomène inverse qui est le plus observé: 53,2% de la population urbaine sont mariés contre 61,2% de la population rurale. Plus intéressante est la distinction dichotomique célibataires et non-célibataires.

Tableau 6 : Répartition de la population résidente âgée de 12 ans et plus par situation matrimoniale, selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et sexe	Situation matrimoniale					Total
	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Séparé	
Urbain						
Masculin	203.031	203.055	2.882	4.782	2.179	415.932
Féminin	101.302	224.260	34.883	18.454	8.247	387.146
Total	304.333	427.318	37.765	23.236	10.426	803.078
Rural						
Masculin	504.373	736.206	16.330	10.322	5.278	1.272.509
Féminin	325.959	976.693	152.729	45.074	26.143	1.526.598
Total	830.332	1.712.899	169.059	55.396	31.421	2.799.107
Ensemble						
Masculin	707.404	839.264	19.212	15.104	7.457	1.688.441
Féminin	427.261	1.200.953	187.612	63.528	34.390	1.913.734
Total	1.134.665	2.140.217	206.824	78.632	41.847	3.602.185

3 602 135 ?

En effet, on note une très forte prépondérance de non-célibataires chez les femmes aussi bien en milieu rural (79%) qu'en milieu urbain (74%).

Si l'on regarde d'un peu plus près la sous-population de non-célibataires, on trouve que 95% et 80% respectivement chez les hommes et les femmes sont des personnes encore en union. La faiblesse relative de la proportion des personnes encore en union chez les femmes résulte de nombreux cas de rupture d'unions, soit par veuvage (13%), soit par divorce et séparation (7%).

Au contraire chez les hommes, ces cas de rupture d'union sont numériquement et proportionnellement beaucoup moins importants. Plusieurs raisons peuvent concourir à cette situation: d'abord la pratique de la polygamie, ensuite la surmortalité des hommes du fait de nombreux épisodes de guerre civile, et enfin les pratiques coutumières qui donnent trop de pouvoir aux hommes quant à l'initiative et la prise de décision de divorce.

La polygamie est une pratique bien connue au Tchad. En effet, sur 2.140.217 personnes actuellement en union, 506.744, soit 24%, le sont en union polygamique (tableau 7). Selon le sexe et le milieu de résidence, on observe de variations importantes des personnes en union polygamique. D'abord, les femmes sont beaucoup plus nombreuses en union polygamique que les hommes: situation normale puisque ce type d'union est marqué par le fait qu'un homme peut avoir au même moment plusieurs épouses. Ensuite, les personnes en union polygamique sont plus rencontrées en milieu rural (25%) qu'en milieu urbain (17%). Cette dernière observation est vérifiée aussi bien chez les hommes (17% contre 11%), que chez les femmes (32% contre 22%).

Tableau 7: Répartition de la population résidente par type d'union, selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et sexe	Type d'union		Total
	Monogamique	Polygamique	
Urbain			
Masculin	179.921	23.137	203.058
Féminin	174.291	49.969	224.260
Total	354.212	73.106	427.318
Rural			
Masculin	614.135	122.071	736.206
Féminin	665.126	311.567	976.693
Total	1.279.261	433.638	1.712.899
Ensemble			
Masculin	794.156	145.208	939.264
Féminin	839.417	361.536	1.200.953
Total	1.633.473	506.744	2.140.217

Une femme mariée sur 3 au moins est en union polygamique au delà de 20 ans. Chez les hommes, c'est un homme sur dix au moins qui est polygame et ceci, à partir de 25 ans. Ces deux observations témoignent que le nombre moyen d'épouses par polygame est très élevé.

Les données du tableau 8, sur la structure par groupe d'âges de la population selon la situation matrimoniale, indiquent que la nuptialité est relativement très précoce au Tchad: à 15-19 ans, la moitié des jeunes filles ne sont plus célibataires, et au delà de ce groupe d'âges, il y a une baisse très forte de la proportion des célibataires, signe que l'intensité de la nuptialité féminine est très élevée.

Chez les hommes, la sortie du célibat s'effectue graduellement, car il y a la contrainte de la constitution préalable de la dot à lever. Au-delà de 40-45 ans, les hommes encore célibataires ont très peu d'espoir de se marier un jour, car leur nombre est proportionnellement déjà très faible.

Tableau 8a: Structure par situation matrimoniale, selon le groupe d'âges (en pour 10.000)

Sexe masculin

Groupe d'âges	Situation matrimoniale					Total
	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Séparé	
12 - 14	9.944	52	1	2	1	10.000
15 - 19	9.509	476	3	6	6	10.000
20 - 24	6.493	3.423	16	35	33	10.000
25 - 29	2.827	6.996	36	85	56	10.000
30 - 34	1.120	8.643	59	119	59	10.000
35 - 39	548	9.191	76	124	61	10.000
40 - 44	358	9.318	122	142	60	10.000
45 - 49	304	9.333	158	143	62	10.000
50 - 54	247	9.287	237	162	67	10.000
55 - 59	223	9.265	265	173	74	10.000
60 et plus	268	8.787	613	236	96	10.000

Tableau 8b: Structure par situation matrimoniale, selon le groupe d'âges (en pour 10.000)

Sexe féminin

Groupe d'âges	Situation matrimoniale					Total
	Célibataire	Mariée	Veuf	Divorcé	Séparé	
12 - 14	9.461	517	3	9	10	10.000
15 - 19	5.166	4.611	25	101	97	10.000
20 - 24	1.490	7.989	81	247	193	10.000
25 - 29	453	8.889	151	304	203	10.000
30 - 34	225	8.818	330	406	221	10.000
35 - 39	142	8.630	568	438	222	10.000
40 - 44	138	7.924	1.139	568	239	10.000
45 - 49	137	7.229	1.806	575	253	10.000
50 - 54	176	6.125	2.763	668	268	10.000
55 - 59	169	5.372	3.582	603	274	10.000
60 et plus	251	3.357	5.545	596	251	10.000

La construction des tables de nuptialité des célibataires s'est faite à partir de la proportion des célibataires dans différents groupes d'âges. Les résultats obtenus indiquent que le mariage est une institution quasi-universelle au Tchad: tous les individus finissent bien, un jour ou l'autre, par contracter un mariage.

L'intensité de la nuptialité des célibataires est variable. Elle est de l'ordre de 97,1% pour les hommes et de 98,6% pour les femmes. Cette différence de comportement intervient également dans le calendrier des premiers mariages: les hommes le font avant 50 ans, tandis que les femmes avant 40 ans, ce qui donne des âges moyens au premier mariage de 25,0 ans et 18,8 ans respectivement pour les hommes et pour les femmes.

Tableau 9: Table de nuptialité des célibataires par sexe

Age	Masculin			Féminin		
	Cx	m(x,x+a)	anx 0/00	Cx	m(x,x+a)	anx 0/00
12	1000	25	25,0	1000	215	215,0
15	975	175	179,9	785	450	573,2
20	800	325	475,9	335	235	701,5
25	475	275	578,5	100	58	58,0
30	200	118	590,4	42	21	500,0
35	82	32	390,4	21	7	333,3
40	50	11	220,0	14	0	-
45	39	10	256,4	14	-	-
50	29	-	-	-	-	-

1.4 GRAND GROUPE ETHNIQUE

Le Tchad compte une multitude d'ethnies disséminées à travers le territoire national. Il est impossible, dans le cadre d'une opération statistique du genre recensement général de la population et de l'habitat, de travailler sur la base de l'ethnie. Aussi, à la lumière des travaux scientifiques existants, il s'est avéré nécessaire pour l'analyse des données, de procéder à des regroupements ethniques en privilégiant autant que faire se peut les éléments suivants: caractéristiques socio-culturelles des populations, mode de vie, us et coutumes, similitude linguistique et gestion du même terroir. Ce regroupement très approximatif a donné lieu à la formation de treize grands groupes ethniques au Tchad. Un dernier groupe dénommé "divers" a été créé pour classer les Tchadiens d'origine étrangère.

Ici encore on a relevé des cas de non-réponses: 7.829 chez les hommes et 8.648 chez les femmes soit 16.477 au total, nombre somme toute très minime par rapport à l'ensemble de la population ayant fourni une réponse satisfaisante.

La répartition de la population tchadienne selon le groupe ethnique (tableau 10) montre la coexistence de communautés, de taille très variable. Le groupe dit "Sara" est numériquement le plus important avec 27,7% de la population totale. Sept autres groupes ethniques regroupent chacun entre 350.000 et 770.000 habitants; il s'agit par ordre décroissant des effectifs de population des groupes dits "Arabe", "Mayo-Kebbi", "Kanem-Bornou", "Ouaddaï", "Hadjarai", "Tandjilé" et "Gorane".

**Tableau 10: Répartition de la population résidente
par milieu de résidence, selon le grand groupe ethnique**

Grand groupe ethnique	Milieu de résidence		Ensemble	%
	Urbain	Rural		
Arabe	164.024	597.750	761.774	12,3
Baguirmien	34.551	57.525	92.076	1,5
Fitri-Batha	84.678	204.216	288.894	4,7
Gorane	108.318	280.470	388.774	6,3
Hadjarai	98.125	315.794	413.919	6,7
Kanem-Bornou	117.868	438.607	556.475	9,0
Lac-Iro	6.092	27.453	33.545	0,5
Mayo Kebbi	81.363	632.464	713.827	11,5
Ouaddai	85.837	455.445	541.282	8,7
Peul	26.020	125.663	151.683	2,4
Sara	394.116	1.320.650	1.714.766	27,7
Tandjilé	63.156	337.723	400.879	6,5
Autres ethnies	10.104	20.141	30.245	0,5
Divers	23.845	21.149	44.994	0,7
Etrangers	21.372	22.542	43.914	0,7
Indeterminé	5.055	11.422	16.477	0,3
Ensemble	1.324.524	4.869.014	6.193.538	100,0

Selon le milieu de résidence, c'est le groupe "Baguirmien" qui est proportionnellement le plus nombreux dans les villes avec un taux de population urbaine de 37,5%. Quatre autres groupes ethniques ont des taux de population urbaine supérieurs à la moyenne nationale qui est de 21,4%: ce sont les groupes dits "Gorane" (27,9%), "Fitri-Batha" (29,3%), "Hadjarai" (23,7%) et "Sara" (23,0%).

L'examen des rapports de masculinité par groupe ethnique (tableau 11) montre que chez les Peuls et dans une moindre mesure chez les "Kanem-Bornou", les hommes sont plus nombreux que les femmes. Le rapport de masculinité est en effet de 107 hommes pour 100 femmes chez les "Peul" et de 101 pour 100 femmes chez les "Kanem-Bornou".

Selon le milieu de résidence, hormis quelques groupes ethniques, on relève que les rapports de masculinité sont tous supérieurs à 100, confirmant la supériorité numérique des hommes en ville.

Tableau 11: Rapport de masculinité de la population résidente par milieu de résidence, selon les grand groupe ethnique (%)

Grand groupe ethnique	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Arabe	98,5	95,5	96,1
Baguirmien	101,4	94,1	96,8
Fitri-Batha	115,3	86,2	93,9
Gorane	109,9	97,2	100,6
Hadjarai	105,8	82,1	87,2
Kanem-Bornou	119,5	96,6	101,0
Lac-Iro	87,5	83,0	83,8
Mayo-Kebbi	108,2	91,1	92,9
Ouaddai	114,7	78,3	83,3
Peul	100,0	108,7	107,2
Sara	100,9	92,2	94,2
Tandjilé	105,5	89,2	91,6
Autres ethnies	114,2	87,3	95,5
Ensemble	105,8	91,3	93,8

1.5 RELIGION

Au Tchad, la grande majorité de la population est croyante: 90% de la population pratiquent des religions monothéistes. Trois religions dominent le monde des croyants qui se divise en musulmans (54%), catholiques (20%) et protestants (14%).

Les non-croyants, 10% de la population totale, sont soit animistes (7%), soit des personnes se déclarant sans religion (3%).

Tableau 12: Répartition de la population résidante par sexe, selon la religion

Religion	Sexe		Total	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
Animiste	220.253	235.811	456.064	93,4
Catholique	593.135	667.377	1.260.512	88,9
Protestant	433.110	458.374	891.484	94,5
Musulman	1.625.979	1.709.890	3.335.869	95,1
Autres	17.834	15.608	33.442	114,3
Sans religion	100.519	92.590	193.109	108,6
Indéterminé	10.541	12.517	23.058	84,2
Ensemble	3.001.371	3.192.167	6.193.538	94,0

La structure de la population par sexe selon la religion montre une nette prédominance des hommes dans les groupes minoritaires: le rapport de masculinité est en effet de 114,3 et 108,6 respectivement dans les groupes "autres religions" et "sans religion". Partout ailleurs, il y a un déficit des hommes, déficit particulièrement accentué chez les catholiques.

Selon le groupe ethnique (tableau 13), on note une forte concentration des religions chrétiennes dans trois groupes. Ainsi, les catholiques se recrutent dans les groupes ethniques dit "Mayo Kebbi"(12%), "Tandjilé" (16%) et "Sara" (71%).

Les protestants se recrutent aussi dans les mêmes groupes ethniques, mais dans des proportions différentes: "Sara" (64%), dans le groupe ethnique dit "Mayo Kebbi" (17%) et "Tandjilé" (16%). La situation est différente chez les musulmans que l'on retrouve dans un plus grand nombre de groupes ethniques, particulièrement ceux du centre, de l'est et du nord.

Tableau 13: Répartition de la population résidente par religion, selon le grand groupe ethnique

Grand groupe ethnique	Religion							Total
	Animiste	Catholique	Musulman	Protestant	Autres	Sans	Indeterminé	
Arabe	1.211	843	755.394	414	97	676	3.139	761.774
Baguirmien	10.717	5.708	66.473	2.172	343	6.299	364	92.076
Fitri-Batha	463	221	286.466	106	12	268	1.358	288.894
Gorane	699	415	385.370	270	99	185	1.750	388.788
Hadjarai	15.806	4.142	383.477	4.048	607	3.915	1.924	413.919
Kanem-Bornou	836	427	552.711	183	28	525	1.765	556.475
Lac-Iro	1.332	1.144	28.147	1.183	159	1.435	145	33.545
Mayo Kebbi	302.985	151.585	44.307	155.620	3.912	53.178	2.240	713.827
Ouaddai	1.014	466	537.009	167	21	363	2.242	541.282
Peul	481	266	149.927	175	11	254	569	151.683
Sara	89.680	890.490	28.333	571.373	25.293	104.969	4.628	1.714.766
Tandjilé	27.830	196.470	8.153	145.318	2.504	19.319	1.285	400.879
Autres ethnies	863	1.098	26.909	986	44	220	125	30.245
Etrangers	-70	258	4.291	137	8	43	187	44.994
Indeterminé	938	5.579	27.411	8.418	272	1.068	228	43.914
	1.139	1.400	11.491	914	32	392	1.109	16.447
Ensemble	456.064	1.260.512	3.335.869	891.484	33.442	193.109	23.058	6.193.538

II. ALPHABETISATION SCOLARISATION INSTRUCTION

2.1 ALPHABETISATION DES ADULTES

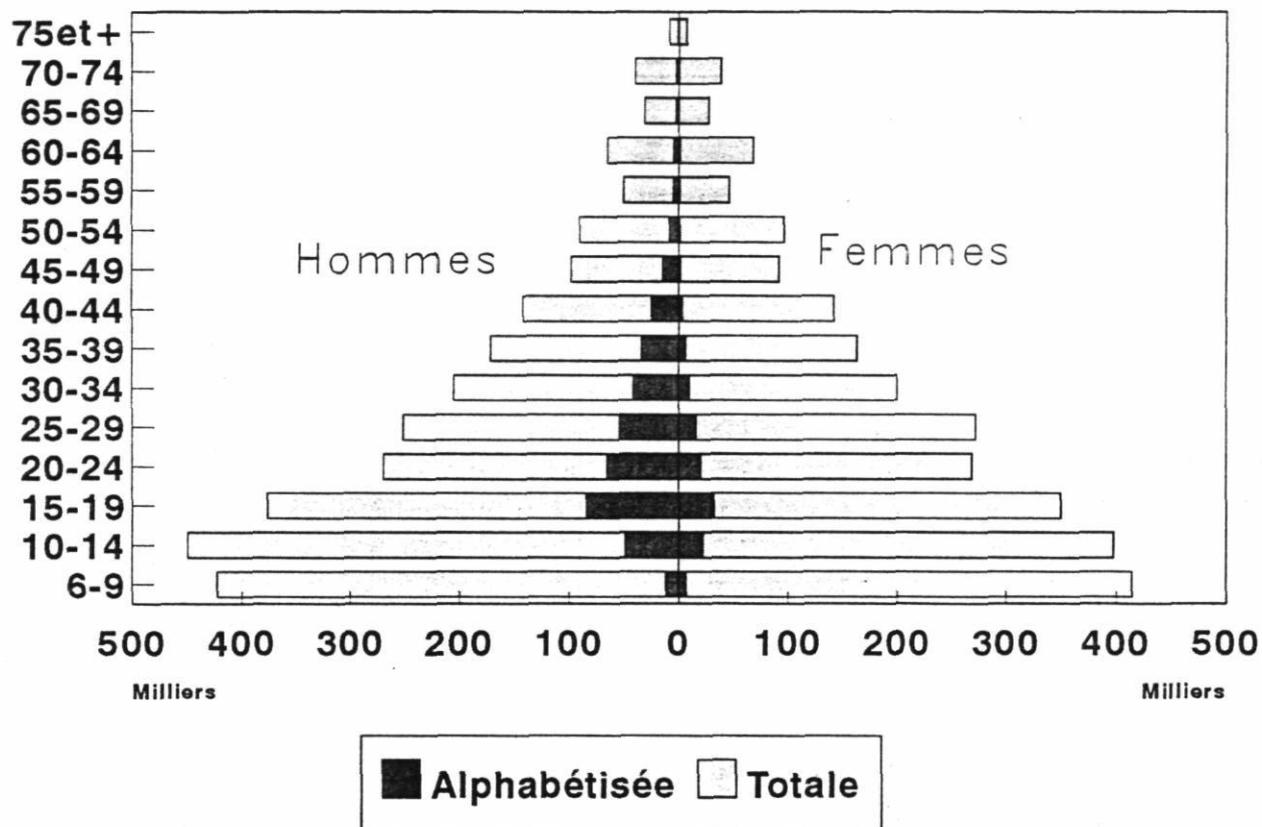
Au recensement, 521.945 personnes âgées de 6 ans au moins ont déclaré être aptes à lire et à écrire en français, en arabe ou en toute autre langue. De ce fait, 4.302.103 personnes sont analphabètes, soit un taux d'analphabétisme général de 89,2%. C'est à la fois énorme et légèrement trompeur, car la prise en compte d'enfants en âge scolaire dans l'appréciation de l'analphabétisme n'est pas recommandée. Ainsi se propose-t-on de l'apprécier au sein de la population âgée de 15 ans et plus: sur cette nouvelle base, le taux d'analphabétisme au Tchad est de 86,5%, soit 77,0% chez les hommes et 94,8% chez les femmes.

Tableau 14: Taux d'analphabétisme par sexe, selon le groupe d'âges (%)

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	71,3	90,1	81,1
20-24	68,4	91,9	81,3
25-29	72,7	94,0	84,7
30-34	74,9	94,9	85,7
35-39	75,2	96,2	86,5
40-44	79,5	98,0	89,6
45-49	82,8	98,7	91,0
50-54	89,2	99,1	94,6
55-59	89,3	99,1	94,2
60-64	91,8	99,3	95,8
65-69	91,1	99,1	95,0
70-74	92,4	99,5	96,0
75 et +	91,7	99,4	95,4
Ensemble	77,0	94,8	86,5

L'examen des taux d'analphabétisme par sexe et par groupe d'âges montre qu'à tous les niveaux, l'analphabétisme est important. Les récents efforts entrepris dans le développement de la scolarisation et de l'alphabétisation des adultes commencent timidement à produire leurs effets, si l'on en juge, d'après le niveau des taux, avant 40 ans pour les hommes et 30 ans pour les femmes, inférieurs à la moyenne générale du sexe considéré. Il faut que le gouvernement tchadien redouble d'efforts et de persévérance pour s'attaquer plus fermement à cet état d'ignorance insoutenable et anachronique dans lequel se trouvent plongés près de 9 tchadiens sur 10.

Fig. 2: Pyramide des âges de la population totale et de la population alphabétisée



RGPH-93

Les données du tableau 14 montrent aussi que les femmes sont très peu touchées par ces programmes d'éducation. Sans nul doute, les pesanteurs socio-économiques et culturelles des pratiques traditionnelles, qui prédestinent naturellement la jeune fille à devenir une mère exemplaire, les excluent du domaine de la scolarisation.

Un autre facteur et non des moindres est l'état de sous-équipement infrastructurel généralisé du Tchad, aggravé par de longues et pénibles périodes de troubles politico-militaires.

Les 433.775 personnes qui savent lire et écrire se répartissent comme suit selon la langue d'alphabétisation:

- français: 78%
- arabe: 20%
- autres langues (non spécifiées): 3%

Parmi ceux qui savent lire et écrire en français ou en arabe, 4.945 personnes maîtrisent les deux langues.

Les femmes apparaissent très en retard par rapport aux hommes. On note à cet effet, que les rapports de masculinité atteignent des niveaux très élevés: 340 et 759 chez les personnes qui savent lire et écrire, respectivement en français et en arabe. Le phénomène récent du développement de la scolarisation et de l'alphabétisation se ressent beaucoup mieux dans la très forte concentration des personnes alphabétisées en français aux âges jeunes: les personnes âgées de moins de 30 ans constituent 67%. Dans la langue arabe, les personnes alphabétisées sont un peu plus vieilles: 65% d'entre elles ont moins de 40 ans. Cette structure par âge plus vieille de la population alphabétisée en langue arabe peut résulter de l'ancienneté de l'enseignement formel ou non de cette langue, en association avec l'enseignement coranique. On remarque en effet que les effectifs les plus alphabétisés au delà de 50 ans le sont en arabe alors qu'avant 40 ans, les personnes alphabétisées en français sont au moins quatre fois plus nombreuses que celles qui le sont en arabe.

Tableau 15 : Répartition de la population résidente par langue d'alphabétisation, selon le groupe d'âges.

Groupe d'âges	Français	Arabe	Français +Arabe	Autres	Ensemble
15-19	98.080	14.565	839	1.937	115.421
20-24	70.757	11.263	944	1.683	84.647
25-29	55.588	11.150	913	1.674	69.325
30-34	39.602	8.840	775	1.508	50.725
35-39	30.679	7.507	572	1.238	39.996
40-44	18.689	6.530	392	1.246	26.857
45-49	9.556	4.837	249	960	15.602
50-54	4.098	4.476	115	1.026	9.615
55-59	2.087	2.412	44	734	5.277
60-64	1.168	3.383	41	806	5.398
65-69	528	1.858	21	361	2.768
70-74	333	2.300	13	361	3.007
75 et +	335	2.927	14	373	3.649
Indéterminé	1.162	265	13	48	1.488
Ensemble	332.662	82.213	4.945	13.955	433.775

2.2 SCOLARISATION

L'étude de la scolarisation à partir du recensement de 1993 est entreprise à partir des données se rapportant aux personnes se déclarant "Elève" ou "Etudiant" et à la classe actuelle. La population scolarisable est définie par les classes d'âges retenues pour suivre un cycle d'études donné. Il convient de préciser que l'année scolaire et universitaire 1992-1993 a été officiellement déclarée année blanche par le gouvernement du Tchad.

Au recensement on a dénombré 696.217 élèves et étudiants dont 80% sont inscrits au cycle d'études primaires. Cette situation témoigne de l'existence de nombreuses insuffisances dans le système éducatif du pays.

Tableau 16: Structure de la population scolaire par sexe, selon le cycle d'études (%)

Cycle d'études	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Mas	Fém		
Primaire	51,8	28,3	80,1	183,1
Secondaire 1er Cycle	8,8	2,6	11,4	343,2
Secondaire 2eme Cycle	3,1	0,6	3,7	502,1
Supérieur	0,4	0,1	0,5	680,2
Professionnel	0,1	0,0	0,1	328,4
Coranique	3,4	0,8	4,2	419,3
Ensemble	67,6	32,4	100,0	208,9

Un problème qui apparaît de façon nette lorsque l'on examine les données du tableau 16 est l'inégal accès à l'éducation entre les filles et les garçons. Déjà dans le primaire les rapports de masculinité indiquent qu'un élève sur trois est de sexe féminin; dans le 1er cycle secondaire ce rapport est 1 sur 4. A mesure qu'on avance dans les études, les filles disparaissent très vite.

Le deuxième type de problème que comporte le système d'après ces données est celui des faibles capacités d'accueil dans le secondaire, face à une demande qui va très vite augmenter: il en résulte inévitablement de nombreuses tensions se terminant par des abandons forcés.

Ces deux types de problèmes sont très nets sur la pyramide scolaire: d'une part la faible représentation des filles à mesure que le niveau d'étude augmente, et d'autre part, l'existence de goulots d'étranglement en classe de fin de cycle (CM2, 3ème, et Terminale).

L'examen de la pyramide scolaire (figure 3) fait aussi apparaître à travers la progression des effectifs féminins dans le primaire de nombreux cas d'abandons scolaires, à peine perceptibles chez les garçons. Par ailleurs, l'explosion des effectifs au CP1, CP2 et CE1 est remarquable. On serait tenté d'évoquer une expansion de l'enseignement primaire, mais deux années blanches consécutives peuvent aussi engendrer un tel phénomène, du fait de la rencontre de plusieurs promotions d'élèves dans la même année d'étude.

Fig.3 : Pyramide Scolaire

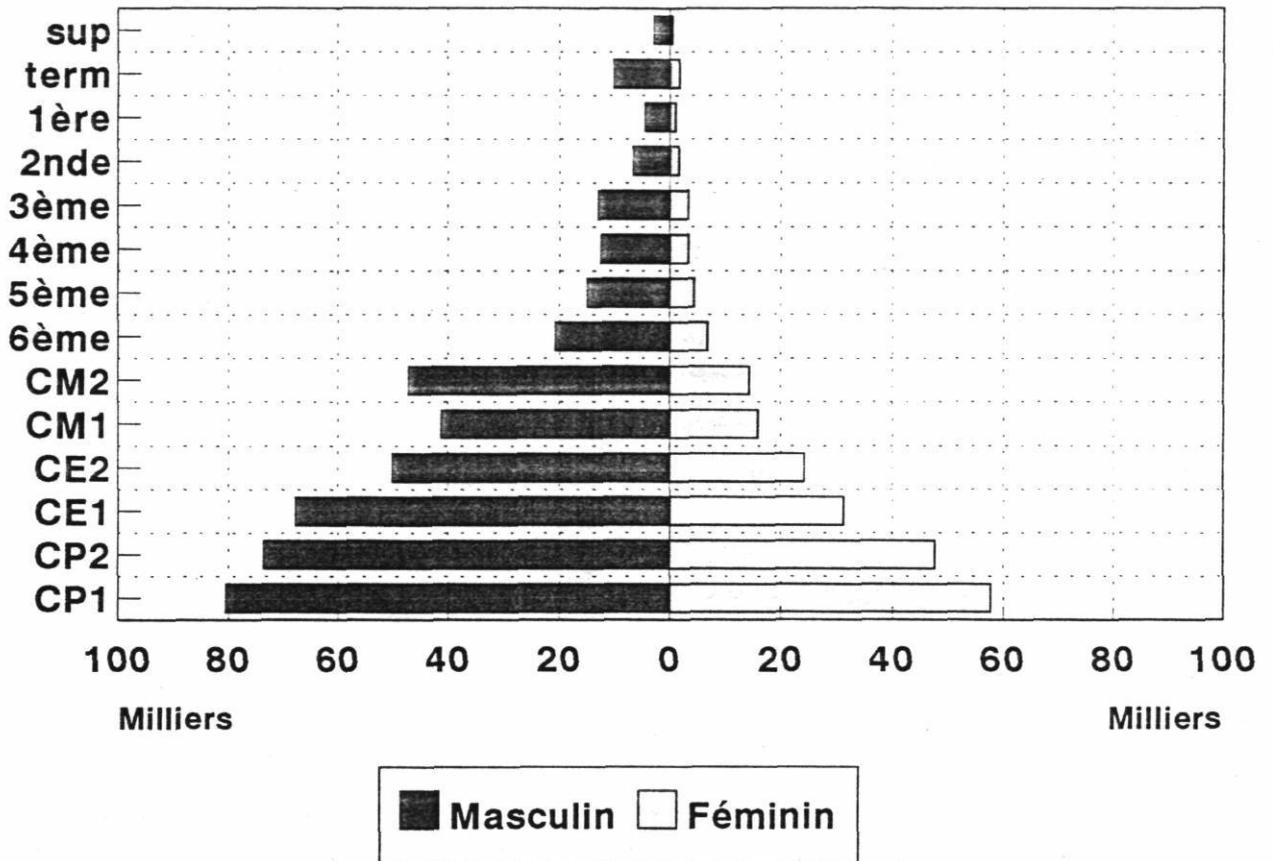


Tableau 17: Répartition des élèves et étudiants par sexe, selon la classe actuelle

Classe actuelle	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
CP1	80.546	57.794	138.340
CP2	73.681	47.712	121.393
CE1	67.819	37.193	105.012
CE2	50.061	24.177	74.238
CM1	41.286	15.775	57.061
CM2	47.167	14.260	61.427
Sous/total	360.560	196.911	557.471
6ème	20.882	6.722	27.604
5ème	14.911	4.394	19.305
4ème	12.536	3.332	15.868
3ème	12.931	3.401	16.332
Sous/total	61.260	17.849	79.109
2nde	6.764	1.570	8.334
1ère	4.471	1.019	5.490
Terminale	10.216	1.683	11.899
Sous/total	21.451	4.272	25.723
Enseig. Sup	2.891	425	3.316
Enseig. Prof	647	197	844
Enseig. coran	24.025	5.729	29.754
Total général	470.834	225.383	696.217

La structure par sexe et âge des élèves du cycle primaire au Tchad est tout à fait inhabituelle. Ce qui fait penser aux critères de recrutement des élèves: 95.715 élèves du cycle primaire sont âgés de plus de 15 ans soit 17% de l'effectif total du cycle. Cette situation contraste avec la situation de nombreux jeunes âgés de 6 à 15 ans qui ne fréquentent pas un établissement scolaire.

Tableau 18: Répartition de la population scolaire du cycle primaire par sexe, selon l'âge

Age	Garçon	Fille	Ensemble	
			Effectif	%
6	14.144	10.240	24.384	4,4
7	22.705	15.894	38.599	6,9
8	32.533	22.390	54.923	9,8
9	29.271	19.589	48.860	8,8
10	38.977	23.996	62.973	11,3
11	26.927	16.893	43.820	7,7
12	36.822	20.688	57.510	10,3
13	30.831	17.162	47.993	8,6
14	27.917	14.762	42.679	7,7
15	26.464	11.758	38.222	6,7
16	18.409	7.690	26.099	4,7
17	14.496	5.198	19.694	3,5
18	14.341	3.985	18.326	3,3
19	7.452	1.960	9.412	1,7
20 et +	18.304	3.880	22.184	4,0
Indéterminé	967	826	1.793	0,3
Total	360.560	196.911	557.471	100,0
Proportion	64,7	35,3	100,0	

Le calcul, et surtout l'interprétation, des taux bruts de scolarisation n'est pas facile avec de telles données; aussi convient-il de calculer en outre des taux nets qui ne prennent en compte que des éléments de même groupe d'âges (6-15 ans dans le cas présent).

Tableau 19: Taux bruts de scolarisation primaire par sexe, selon le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
Urbain	59,4	46,4	53,0
Rural	35,6	16,8	26,4
Ensemble	40,4	22,8	31,8

Tableau 20: Taux nets de scolarisation primaire par sexe, selon le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
Urbain	50,0	40,8	45,5
Rural	27,6	14,8	21,3
Ensemble	32,1	20,1	26,2

Comme on pouvait s'y attendre, les taux nets de scolarisation sont inférieurs aux taux bruts de scolarisation. Ils indiquent un niveau de scolarisation très faible dans l'ensemble, et des inégalités d'accès à l'éducation selon le milieu de résidence et selon le sexe. Il convient de tout mettre en oeuvre pour y apporter des solutions adéquates. Au delà de ces considérations, c'est tout le système scolaire et universitaire qu'il faut repenser dans son ensemble au Tchad.

2.3 NIVEAU D'INSTRUCTION

Par niveau d'instruction de la population, on tente généralement de mesurer le stock d'éducation investi dans le capital humain. Ce stock est bien évidemment le résultat des politiques en matière d'éducation, mises en oeuvre dans le pays depuis plusieurs décennies.

Les données du recensement font ressortir qu'au sein de la population âgée de 6 ans et plus, 3.518.588 personnes n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, soit un taux de non-fréquentation scolaire de 72,9%. On dénombre parmi ces personnes 3.480.581 analphabètes (tableau 21). Cet effectif contraste avec celui des personnes analphabètes âgées aussi de 6 ans et plus établi à 4.073.652.

La différence d'effectifs entre ces deux sous-populations, celle des analphabètes et celle des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école, indique qu'il y a des individus qui sont victimes de ce que l'on convient d'appeler "analphabétisme de retour". Ce phénomène caractérise la situation des personnes d'un certain âge qui, bien qu'ayant été à l'école, n'ont pas pu entretenir ce minimum de formation reçue qui les rende définitivement apte à lire et à écrire. La différence précédemment évoquée, peut aussi résulter de la situation des élèves qui n'ont pas encore atteint ce niveau d'éducation qui les rend aptes à lire et à écrire couramment.

**Tableau 21: Répartition des personnes âgées de 6 ans et plus
par classe actuelle selon le milieu de résidence et le sexe.**

Milieu de résidence et sexe	Dernière classe suivie					Ensemble
	Aucun	CP1	CP2	CE1	CE2	
Urbain	537.219	41.347	46.960	46.460	34.690	706.676
Masculin	216.861	21.395	23.923	24.265	18.390	304.834
Féminin	320.358	19.952	23.037	22.195	16.300	401.842
Rural	2.943.362	127.589	128.769	103.940	63.316	3.366.976
Masculin	1.178.572	74.415	79.380	69.795	44.815	1.446.977
Féminin	1.764.790	53.174	49.389	34.145	18.501	1.919.999
Ensemble	3.480.581	168.936	175.729	150.400	98.006	4.073.652
Masculin	1.395.433	95.810	103.303	94.060	63.205	1.751.811
Féminin	2.085.148	73.126	72.426	56.340	34.801	2.321.841

Tableau 22: Proportion des personnes âgées de 6 ans et plus ne sachant ni lire, ni écrire par dernière classe suivie, selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe et milieu de résidence	Dernière classe suivie				Ensemble
	CP1	CP2	CE1	CE2	
Masculin	95,9	93,7	88,1	78,2	89,6
Urbain	93,6	90,1	84,1	73,9	85,3
Rural	96,8	94,8	89,6	80,1	91,1
Féminin	96,5	94,6	88,8	79,8	91,3
Urbain	94,9	92,7	86,1	77,3	87,9
Rural	97,1	95,6	90,7	82,1	93,1
Ensemble	96,2	94,1	88,4	78,8	90,3
Urbain	94,2	91,4	85,0	75,5	86,5
Rural	96,9	95,1	89,9	80,7	91,8

Selon les données du Tchad (tableau 21 et 22) le phénomène d'analphabétisation de retour est observable chez les individus qui ont de façon précoce quitté l'école, en n'ayant pas dépassé le cours élémentaire deuxième année.

En effet, 90% de personnes âgées de 6 ans et plus et ayant fréquenté l'école primaire jusqu'en classe de CE2 au mieux, ne savent ni lire ni écrire. Ces proportions sont d'autant plus faibles que le niveau d'études est plus élevé. Par ailleurs les personnes qui vivent en milieu rural sont les plus grandes victimes de ce phénomène.

Dans la suite de cette présentation, on va s'intéresser aux personnes des deux sexes âgées de 15 ans et plus ne fréquentant plus un établissement scolaire ou universitaire. Il s'agit d'apprécier le niveau d'instruction des adultes. Sur une population totale de ce type de 527.102 personnes, 60% n'ont pas dépassé le cycle primaire et 10% la classe de 3ème. Seulement, 1,4% ont eu accès à l'enseignement supérieur. La situation de l'enseignement au Tchad a été très défavorable pour les femmes: près de 80% des femmes scolarisées n'ont pas dépassé le cycle de l'enseignement primaire et dans l'enseignement supérieur on relève l'inscription d'une femme pour 8 hommes en moyenne.

La pyramide (figure 4) du niveau d'études de la population adulte met en évidence deux types de problèmes: d'une part le sous-équipement infrastructurel du pays en matière d'éducation et d'autre part l'existence de goulots d'étranglement dans les classes de fin de chaque cycle.

En effet, ces goulots d'étranglement, en provoquant des bosses relativement importantes sur la pyramide, traduisent les effets néfastes du manque d'infrastructures scolaires pour accueillir le maximum d'élèves arrivés en fin de cycle. Il en résulte fatalement de nombreux cas d'abandons scolaires forcés, situation d'autant plus grave que la grande majorité de la population évolue en dehors du système scolaire.

Fig.4 Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et la dernière classe fréquentée

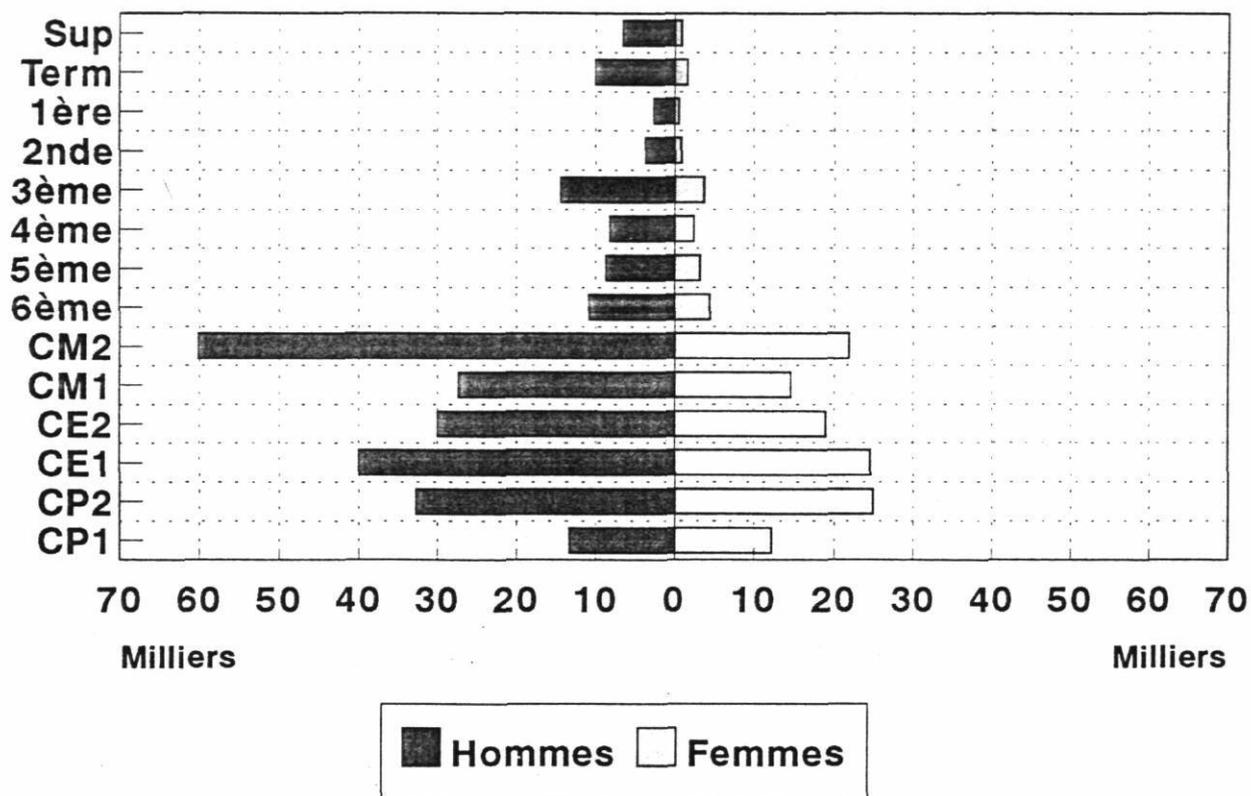


Tableau 23: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant plus un établissement scolaire par sexe, selon la dernière classe suivie.

Dernière classe suivie	Masculin	Féminin	Total
CP1	13.388	12.189	25.577
CP2	32.776	24.883	57.659
CE1	39.956	24.521	61.477
CE2	29.998	18.937	48.935
CM1	27.379	14.550	41.929
CM2	60.135	21.878	82.013
Primaire	203.632	116.958	317.590
6ème	10.930	4.453	15.383
5ème	8.771	3.249	12.020
4ème	8.230	2.469	10.699
3ème	14.451	3.717	18.168
1er cycle secondaire	42.382	13.888	56.270
2nde	3.740	885	4.625
1ère	2.685	578	3.263
Terminale	10.170	1.647	11.817
2ème cycle secondaire	16.595	3.110	22.705
Enseignement supérieur	6.631	883	7.514
Enseignement professionnel	11.409	2.057	13.466
Enseignement coranique	98.126	11.431	109.557
Ensemble	378.775	148.327	527.102

Le tableau 23 qui donne l'évolution du stock d'éducation selon le cycle d'études par groupe d'âges, met en évidence les efforts déployés depuis quelques temps pour l'extension de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur au Tchad.

En effet, lorsqu'on examine les données de ce tableau en partant des générations les plus anciennes aux jeunes générations, on note un net recul en valeur relative du stock d'éducation de niveau primaire et une augmentation concomitante de cette grandeur au niveau du secondaire.

Dans ces jeunes générations, les retards scolaires accumulés récemment du fait des troubles sociaux et de deux années universitaires et scolaires successivement blanches, n'ont pas permis un accroissement du nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur.

Tableau 24: Stock d'éducation par cycle d'études, selon le groupe d'âges

Groupe d'âges	Cycle d'études			Total
	Primaire	Secondaire	Supérieur	
20 - 24	612	378	10	1000
25 - 29	627	345	28	1000
30 - 34	669	296	35	1000
35 - 39	730	237	33	1000
40 - 44	708	257	35	1000
45 - 49	702	266	32	1000
50 - 54	748	221	31	1000
55 - 59	768	198	34	1000
60 - 64	791	192	17	1000
65 et +	777	201	22	1000

III. POPULATION ACTIVE

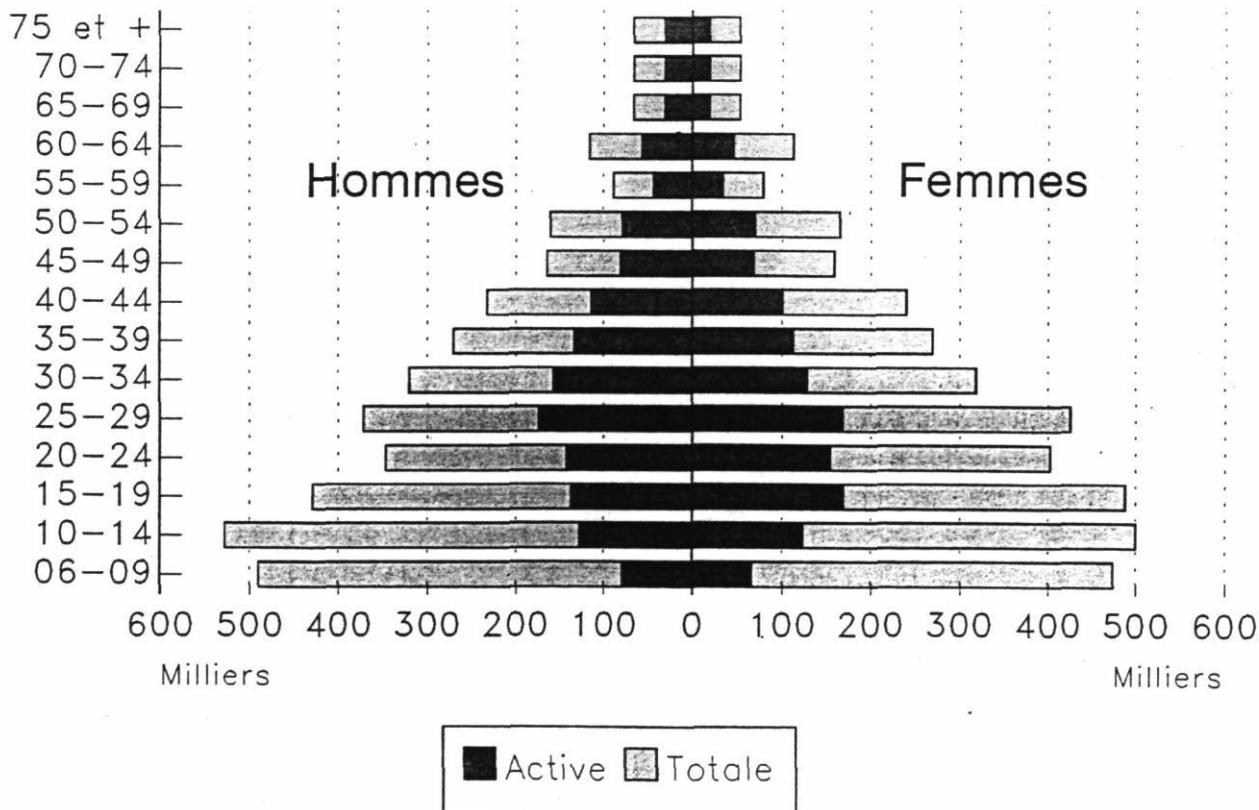
3.1 EFFECTIF ET STRUCTURE

La population active est évaluée au Tchad en avril 1993 à 2.719.497. Les hommes représentent 52,1% contre 47,9% des femmes. Selon le milieu de résidence, 15% des actifs vivent en ville, ce qui est nettement inférieur à la proportion de la population urbaine totale du pays (21,4%).

Un autre trait particulier de cette population active est le nombre impressionnant de jeunes de moins de 15 ans dénombrés comme actifs. En effet, on y trouve 145.443 jeunes âgés de 6 à 9 ans et 250.813 âgés de 10 à 14 ans. A première vue, le travail des enfants est un phénomène d'une certaine ampleur au Tchad. La structure par âge de la population active du Tchad est aussi caractérisée par une forte proportion des personnes âgées: 8,1% en milieu urbain et 9,4% en milieu rural ont plus de 60 ans d'âge.

Fig.5: Pyramide des âges de la population active et de la population totale

Groupe d'âges



Au niveau de la population active âgée de 15 ans et plus, la structure par sexe et niveau d'instruction est marquée par la prépondérance des individus sans niveau d'instruction (81,1%). La population active féminine est plus fortement marquée par ce phénomène (92,0%) que ne l'est la population masculine (71,1%). Cette structure est le reflet du faible niveau de scolarisation dans le pays, en même temps qu'elle indique, dans une certaine mesure, la prépondérance des emplois de type traditionnel ne nécessitant pas des qualifications particulières. Par ailleurs le niveau très élevé des rapports de masculinité dans les catégories "secondaire", "professionnel", et "supérieur" montre que les femmes actives sont fortement concentrées dans des activités économiques qui ne demandent pas des compétences particulières.

Tableau 25 : Structure de la population active âgée de 15 ans et plus par sexe, selon le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Sexe		Total	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
Aucun	71,1	92,0	81,1	84,0
Primaire	15,5	6,5	11,2	260,3
Secondaire	4,5	0,6	2,7	752,6
Supérieur	0,5	0,1	0,3	878,1
Professionnel	0,9	0,2	0,5	615,8
Coranique	7,5	0,6	4,2	1291,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	108,8

Selon la situation matrimoniale, la structure de la population active épouse celle de la population totale du même grand groupe d'âges, ce qui ne soulève pas d'observations particulières.

Tableau 26: Structure de la population active âgée de 15 ans et plus par sexe, selon la situation matrimoniale (%)

Situation matrimoniale	Sexe		Total	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Célibataire	23,0	10,7	17,1	233,9
Marié	74,1	70,9	72,6	113,8
- monogame	62,5	46,8	55,0	145,5
- polygame	11,6	24,1	17,6	52,5
Veuf	1,3	11,7	6,3	12,0
Divorcé	1,1	4,3	2,6	28,0
Séparé	0,5	2,4	1,4	25,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	108,8

3.2 PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La participation de la population du Tchad à l'activité économique n'est pas élevée, dans la mesure où elle n'intéresse que 44% de la population. La faiblesse des taux bruts d'activité résulte en grande partie de la prise en compte des jeunes de moins 15 ans, inactifs en grande majorité.

Mesuré au sein de la population âgée de 15 ans et plus, le niveau de la participation à l'activité économique est très élevé: 7 personnes sur 10 sont concernées de façon générale; selon le sexe, on relève que les hommes sont plus actifs que les femmes (tableau 27). On constate aussi que le milieu de résidence induit des différences de comportement assez sensibles. Ainsi, on compte proportionnellement plus d'actifs en zone rurale qu'en zone urbaine et, particulièrement chez les femmes, la différence entre le taux rural et le taux urbain est élevée. La présence de nombreux établissements scolaires en milieu urbain d'une part, le mariage des femmes à des salariés ou des commerçants établis en ville d'autre part, sont autant de facteurs qui peuvent expliquer respectivement les taux plus faibles en milieu urbain et particulièrement chez les femmes.

Tableau 27: Niveau général de participation à l'activité économique (%)

Indicateurs	Sexe		Ensemble
	Masculin	féminin	
Taux brut d'activité			
- Urbain	38,5	21,7	30,3
- Rural	49,8	45,7	47,6
- Ensemble	47,2	40,8	43,9
Taux spécifique d'activité (15 ans et plus)			
- Urbain	66,6	37,6	52,7
- Rural	85,4	71,2	77,6
- Ensemble	80,7	64,4	72,0

L'examen des taux spécifiques d'activité calculés pour différents groupes sociaux (tableau 28) montre que selon la situation matrimoniale, les célibataires sont les moins actifs, probablement en raison de jeunes élèves et étudiants très nombreux dans ce groupe. Presque tous les hommes mariés sont actifs. Chez les femmes mariées on note une différence sensible de comportement selon qu'elles sont en union monogamique ou polygamique, les premières étant en plus grand nombre exclusivement des femmes au foyer.

Selon le niveau d'instruction, les faibles taux observés dans les catégories des personnes scolarisées, notamment, secondaire chez les hommes, et, primaire et secondaire chez les femmes, peuvent être expliqués par un effet d'âge. En effet le développement récent de l'éducation au Tchad et l'inscription tardive des enfants à l'école, font que dans ces catégories on trouve encore beaucoup d'élèves. Cette explication peut valoir aussi pour interpréter les résultats selon le diplôme le plus élevé.

Tableau 28: Taux spécifique d'activité pour des groupes sociaux spécifiés par sexe (%)

Groupes sociaux	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
1) Situation matrimoniale			
Célibataire	55,7	51,7	54,5
Marié monogame	94,7	62,1	78,0
Marié polygame	96,5	74,2	80,6
Veuf	80,8	68,7	69,9
Divorcé	88,0	74,8	77,4
Séparé	87,7	76,3	78,3
2) Niveau d'instruction			
Aucun	92,5	67,5	77,0
Primaire	62,3	47,3	57,3
Secondaire	39,9	19,6	35,6
Supérieur	67,5	56,0	66,1
Professionnel	91,8	79,9	89,9
Coranique	85,0	57,4	82,2
3) Diplôme le plus élevé			
Sans diplôme	85,4	65,8	74,4
CEPE	46,7	24,9	41,6
BEPC	51,6	33,7	48,5
BAC	60,4	50,4	59,1
Diplôme Enseig sup	89,1	72,0	86,9

3.3 EMPLOI

La notion d'emploi au sens du recensement se réfère à l'activité économique exercée par un individu au cours de la semaine de référence. Il peut s'agir d'une activité professionnelle ou de toute autre activité lucrative, comme il peut aussi s'agir d'une activité économique qui procure à celui qui l'exerce des produits destinés à la consommation du ménage (auto-consommation) et/ou à la vente sur le marché.

Les résultats du recensement (tableau 29) indiquent que 83,0% des personnes occupées travaillent dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Cette prédominance des activités agricoles, pastorales et de pêche se retrouve aussi bien chez les hommes (80,3%) que chez les femmes (85,9%), et, témoigne du caractère essentiellement agricole de l'économie tchadienne. Le fait que les femmes soient aussi nombreuses que les hommes dans ce secteur peut être le signe qu'il s'agit d'activités menées dans le cadre traditionnel d'une exploitation familiale.

Les autres secteurs d'activité sont faiblement représentés d'après le nombre d'emplois qu'ils offrent. Dans les branches du secteur secondaire, industries manufacturières et alimentaires, bâtiments et travaux publics et électricité, gaz et eau, les emplois offerts sont majoritairement occupés par des hommes: en moyenne 8 emplois sur 10 sont occupés par des hommes.

Dans le secteur tertiaire, les activités de commerce et de vente des produits agricoles et de pêche, de restauration et d'hôtellerie sont un autre grand domaine où la présence des femmes est relativement forte: elles représentent 63,3% de l'ensemble des travailleurs de ces branches d'activité.

Les autres branches d'activité du secteur tertiaire, notamment les transports et communications, l'administration publique et les services sont marquées par une forte présence masculine: les femmes n'y représentent que 9,0%.

Tableau 29: Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans et plus par sexe, selon la branche d'activité économique.

Branche d'activité économique	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Agriculture et Elevage	939.711	951.340	1.891.051
Pêche	11.757	684	12.441
Industries extractives	697	59	756
Industries alimentaires	8.734	1.017	9.751
Industries manufacturières	16.703	7.216	23.919
Electricité-Gaz-Eau	1.858	168	2.026
Bâtiments et travaux publics	10.794	91	10.885
Commerce	75.756	102.635	178.391
Restaurants - Hôtels	2.018	31.403	33.421
Transports et Communications	12.987	265	13.252
Banques et Assurances	617	161	778
Immobiliers	257	36	293
Administration Publique	57.207	4.668	61.875
Autres Services	39.666	5.827	45.453
Indéterminé	5.605	3.666	9.271
Total	1.184.367	1.109.236	2.293.603

L'examen des données relatives à la structure des activités exercées par les travailleurs (tableau 30), révèle que les femmes exercent en grande majorité des activités de type traditionnel dans l'agriculture et l'élevage ou encore des activités qui ne nécessitent ni des investissements importants, ni des qualifications particulières. C'est ainsi qu'on les retrouve comme des cultivatrices (85,7%), des commerçantes et vendeuses (11,7%), des artisanes et employées non qualifiées (1,7%). Dans les autres corps de métier, on note leur présence encore très timide. Tout de même il convient de signaler que les femmes représentent 10,0% des cadres supérieurs de l'administration publique, 7,7% des personnels des professions intellectuelles et scientifiques et 30,0% des employés de bureau.

Chez les hommes, on note des effectifs relativement beaucoup plus importants dans tous les corps de métier; cependant le poids démographique écrasant des cultivateurs, éleveurs et pêcheurs empêche d'avoir une structure professionnelle assez diversifiée.

Tableau 30: Répartition des actifs occupés par sexe, selon la profession

Profession	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Cadres supérieurs de l'administration publique	10.786	1.206	11.992
Profession intellectuelle et scientifique	31.877	2.645	34.522
Profession intermédiaire	8.613	768	9.381
Employés de bureau	3.102	1.332	4.434
P.service commercial et vendeurs	57.842	130.106	187.948
Agriculteurs et services qualifiés de l'agricult.	947.130	950.919	1.898.049
Ouvriers et artisans	42.606	7.684	50.290
Conducteurs d'engins	13.018	42	13.060
Ouvriers et employés non qualifiés	44.973	10.943	55.916
Forces Armées ¹	20.769	514	21.283
Indéterminé	3.611	3.077	6.688
Total	1.184.327	1.109.236	2.293.563

Dans l'exercice de leurs activités économiques, les travailleurs du Tchad occupent essentiellement trois positions d'inégale importance. Environ 65% des travailleurs exercent cette activité pour leur propre compte en employant aucun travailleur salarié: ils sont dits travailleurs indépendants. C'est généralement le cas des agriculteurs, des éleveurs des artisans et petits commerçants et des vendeurs. Souvent, ils exercent cette activité économique avec l'appui de certains membres de leurs familles, question d'augmenter la production. Ceux-là, appelés aide-familiaux, constituent le deuxième grand groupe de travailleurs (28,2%). Enfin, comme toute économie moderne ou économie de marché, il y a des salariés. Ce groupe ne représente encore que 4,9% de l'ensemble des travailleurs du Tchad.

Chez les femmes la situation est toute simple: ou bien elles sont indépendantes et travaillent alors pour leur propre compte (53,6%), ou alors elles sont des aide-familiales exerçant leur activité dans le cadre de la famille (44,4%). Le nombre des femmes salariées est très faible. Elles représentent 8,2% de l'ensemble des salariés.

Selon le milieu de résidence, la structure des emplois décrite plus haut est observable aussi bien en ville qu'en campagne. Ce qui diffère c'est la nature des domaines d'activité: en ville les indépendants et les aides familiaux le sont dans les activités de commerce, de restauration et d'hôtellerie, tandis qu'en milieu rural, les indépendants et les aide-familiaux sont presque tous dans l'agriculture et l'élevage.

Tableau 31: Répartition des actifs occupés par sexe, selon le milieu de résidence et le statut dans la profession

Milieu de Résidence et Statut dans la profession	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	235.515	129.476	364.991
- Salarié	74.266	6.926	81.192
- Indépendant	143.134	94.573	237.707
- Employeur	1.851	197	2.048
- Aide-familial	9.611	25.969	35.580
- Apprenti	2.198	249	2.447
- Autre	778	146	924
- Indéterminé	3.677	1.416	5.093
Rural	948.812	979.760	1.928.572
- Salarié	29.525	2.379	31.904
- Indépendant	762.065	500.119	1.262.184
- Employeur	2.178	725	2.903
- Aide-familial	145.563	466.701	612.264
- Apprenti	678	465	1.143
- Autre	1.687	1.166	2.853
- Indéterminé	7.116	8.205	15.321
Ensemble	1.184.327	1.109.236	2.293.563
- Salarié	103.791	9.305	113.096
- Indépendant	905.199	594.692	1 499.891
- Employeur	4.029	922	4.951
- Aide-familial	155.174	492.670	647.844
- Apprenti	2.876	714	3.590
- Autre	2.465	1.312	3.777
- Indéterminé	10.793	9.621	20.414

Selon le dernier diplôme obtenu, on peut signaler tout simplement que les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur sont à plus de 70% titulaires d'un emploi salarié. Dans les autres catégories de statut professionnel plus de 85% des travailleurs n'ont aucun diplôme: 96,8% chez les indépendants, 86,9% chez les employeurs et 99,2% chez les aide-familiaux.

Tableau 32: Proportion des salariés occupés. selon le diplôme

Diplôme	%
Aucun	2,9
CEPE	29,0
BEPC	70,5
BAC	87,7
Enseignement sup	93,8

3.4 CHOMAGE

L'analyse du chômage au Tchad à partir des données du recensement pose de sérieux problèmes à cause du faible niveau de ce phénomène qui, à première vue, contraste avec le niveau économique du pays. On compte à peine 18.177 chômeurs déclarés, dont 1.902 âgés de 6 à 14 ans. Ce faible niveau pourrait résulter du concept utilisé et de l'importance du secteur informel en milieu urbain.

Les personnes qui ont été identifiées comme chômeurs sont en très grande majorité de sexe masculin (81,9%), et vivent plutôt en ville qu'en campagne. Elles sont composées essentiellement de jeunes: 44% entre 15 et 30 ans, et ont un niveau d'instruction très appréciable: 32,1% de chômeurs de sexe féminin ont au moins le CEPE contre 40,9% chez les hommes. Dans la plupart des cas, les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur sont à la recherche de leur premier emploi. Cette situation peut s'expliquer par l'arrêt des recrutements dans la fonction publique.

Tableau 33: Répartition des chômeurs âgés de 15 ans et plus par type de chômage et sexe, selon le dernier diplôme obtenu.

Diplôme	Chômeurs ayant déjà travaillé			Chômeurs à la recherche du 1er emploi			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun	5.273	1.328	6.601	2.400	629	3.029	7.673	1.957	9.630
CEPE	1.471	132	1.603	496	74	570	1.967	206	2.173
BEPC	894	145	1.039	782	321	1.103	1.676	466	2.142
Bac	213	21	234	683	110	793	896	131	1.027
Dip.sup	178	30	208	738	112	850	916	142	1.058
Ind.	115	17	132	86	27	43	201	44	245
Total	8.144	1.673	9.817	5.185	1.273	6.458	13.329	2.946	16.275

IV. MOUVEMENTS DE LA POPULATION

4.1 NATALITE - FECONDITE

4.1.1 Natalité

Au recensement d'avril 1993, on a dénombré 253.516 naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois, ce qui donne pour le Tchad un taux brut de natalité de 41 pour 1000. Selon le milieu de résidence, on constate que le taux brut de natalité en milieu urbain est inférieur au taux en milieu rural.

Tableau 34: Taux brut de natalité selon le milieu de résidence (en pour 1000)

Milieu de résidence	Taux Brut de Natalité
Urbain	39,7
Rural	41,3
Ensemble	41,0

Cette valeur du taux de natalité très proche de celles des pays d'Afrique centrale, est nettement inférieure à ce que l'on observe dans certains pays du CILSS (Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel).

Tableau 35: Taux brut de natalité dans quelques pays francophones d'Afrique (en pour 1000)

Pays	Tchad	RCA	Cameroun	Congo	Niger	Mali	Burkina Faso
TBN	41,0	41,6	42,3	45,9	51,8	50,0	49,6

4.1.2 Fécondité

Le rapport entre les naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois et les femmes en âge de procréer, apporte une mesure de la fécondité de ces femmes. Au Tchad en avril 1993, ce rapport, nommé taux global de fécondité générale, est de 175,4 pour 1000 .

Selon le milieu de résidence, on remarque de très faibles variations de l'indice, signe que les tchadiennes auraient le même comportement procréateur, tant en ville qu'en campagne. Le taux global de fécondité générale est de 174,5 pour 1000 en milieu urbain et, de 176,1 pour 1000 en milieu rural.

L'intensité de la fécondité du moment, relativement élevée, confirme la similitude de niveau de fécondité entre les femmes rurales et urbaines: en moyenne dans les conditions du moment, une femme au Tchad peut espérer donner naissance à 5 ou 6 enfants.

Par rapport à la situation des femmes âgées, arrivées en fin de période procréatrice, on note une légère baisse de la fécondité au fil du temps: la descendance finale à 50 ans (D50 = 6,1) de ces femmes est en effet légèrement supérieure à la fécondité totale actuelle ou indice synthétique de fécondité (I.S.F) qui est de 5,6.

Tableau 36: Taux de fécondité par milieu de résidence, selon groupe d'âges (en pour 1000)

Groupe d'âges	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
12 - 14	4,1	3,2	3,4
15 - 19	120,6	119,0	119,3
20 - 24	241,0	248,1	246,6
25 - 29	255,5	261,4	260,2
30 - 34	211,1	207,4	208,2
35 - 39	154,8	161,0	159,7
40 - 44	76,9	78,3	78,0
45 - 49	42,8	46,0	45,4
I S F	5,5	5,6	5,6

L'examen de la distribution des taux de fécondité par groupe d'âges révèle que la vie féconde des femmes au Tchad est précoce, et la fécondité est maximale entre 20 et 35 ans: dans ce groupe d'âges se réalisent 64% de la fécondité totale du moment. Au delà de 35 ans, on observe un mouvement de baisse des taux de fécondité, résultant naturellement d'une diminution avec l'âge des capacités physiologiques de reproduction des femmes. Toutefois, les femmes continuent d'accoucher tant qu'elles le peuvent jusqu'à la ménopause. L'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants est de 26,2 ans en milieu urbain, 26,3 ans en milieu rural et 26,3 pour l'ensemble du pays.

La fécondité des adolescentes est un phénomène d'une certaine ampleur au Tchad, en raison des pratiques coutumières concernant le mariage de la jeune fille (entre 12 et 16 ans) encore persistantes dans le pays.

Les adolescentes (12 - 19 ans) qui représentent un peu plus de 30% des femmes en âge de procréer, contribuent pour 15,3% au niveau de la natalité et 13% au niveau de la fécondité totale

Fig.6: Taux de fécondité
selon le milieu de résidence

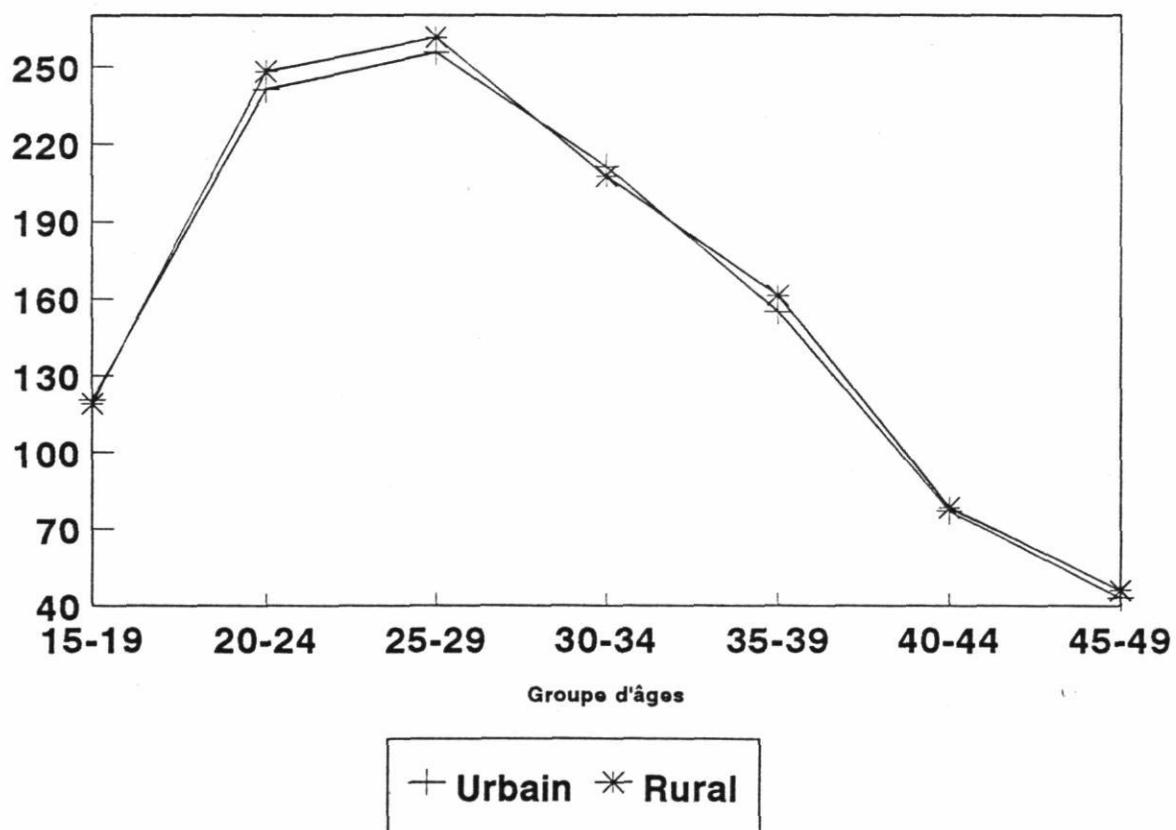


Tableau 37: Indicateurs de la fécondité des adolescentes par milieu de résidence, selon l'âge

Année d'âge x	Taux de fécondité en pour 1000		Descendance atteinte Dx	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
12	0,7	0,7	0,0007	0,0007
13	3,4	2,5	0,0041	0,0032
14	8,8	7,2	0,0072	0,0104
15	40,3	30,7	0,0532	0,0411
16	78,1	71,2	0,1312	0,1123
17	135,0	136,7	0,2663	0,2487
18	174,4	175,0	0,4407	0,4237
19	203,9	223,9	0,6446	0,6476

L'examen des taux de fécondité par âge des adolescentes indique des niveaux apparemment pas très élevés. En réalité, il est difficile d'avoir des données de très bonne qualité en ce qui concerne la structure par année d'âges de la population. Il est vraisemblable que ces taux soient sous-estimés en raison d'un vieillissement artificiel des jeunes mères qui entraînerait leur transfert dans des groupes d'âges supérieurs.

4.1.3 Infécondité

Selon les données du recensement, 12% de femmes ayant atteint ou dépassé l'âge de la ménopause ont déclaré n'avoir jamais eu un seul enfant né vivant. Cette proportion varie de 13,1% en milieu urbain à 11,8% en milieu rural. Ce faible niveau d'infécondité primaire au Tchad est très remarquable, comparé à la situation qui prévaut dans la sous-région d'Afrique Centrale, notamment au Congo (20,5%), au Gabon (32,0%), en RCA (25,9%) et au Cameroun (17,2%). Il apparaît que la situation des femmes en matière d'infécondité soit meilleure au Tchad.

4.2 MORTALITE

Le recensement d'avril 1993 a permis d'estimer le niveau et la structure par âge de la mortalité à partir d'une série de questions portant sur:

- les décès des douze derniers mois;
- la survie des parents;
- la survie des enfants.

Il est évident que la fiabilité des indicateurs obtenus dépend de la qualité de la collecte et aussi de l'efficacité des méthodes d'ajustement des données observées. Les tests d'évaluation de la qualité des données observées ayant été concluant, il a été retenu d'adopter le taux de mortalité observé aux âges supérieurs à 4 ans, et d'estimer la mortalité infantile et juvénile par des méthodes indirectes à partir des données sur la survie des enfants.

4.2.1 Mortalité générale

Ainsi, les données du recensement aboutissent à un taux brut de mortalité (TBM) de 16,3 pour 1000. En d'autres termes, on enregistre 16 décès pour 1000 habitants au cours d'une année. En considérant le sexe, on observe que la mortalité est plus élevée dans la population masculine (18,6 pour 1000) que dans la population féminine (14,2 pour 1000). Selon le milieu de résidence, on remarque une surmortalité en milieu rural (16,6 pour 1000) qu'en milieu urbain (15,2 pour 1000).

Tableau 38: Taux brut de mortalité par milieu de résidence selon le sexe (en pour 1000)

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	17,6	18,9	18,6
Féminin	12,8	14,5	14,2
Total	15,2	16,6	16,3

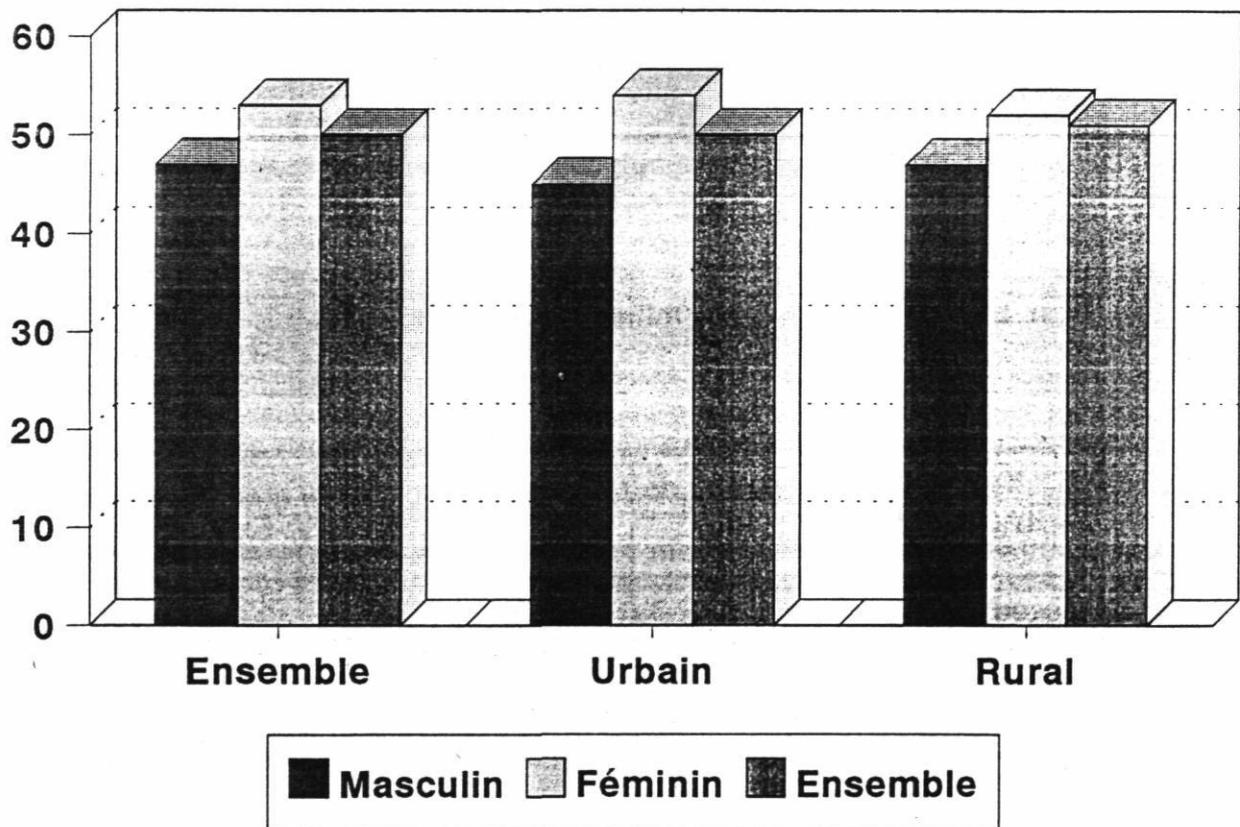
Comme le TBM est un indicateur imparfait de mesure de niveau de mortalité, on préfère utiliser l'espérance de vie à la naissance. Elle est estimée à 50,3 ans pour l'ensemble du pays. Ce qui signifie qu'un enfant pris à la naissance espère vivre en moyenne 50,3 ans.

La variation de l'espérance de vie à la naissance entre les sexes est de 47,0 ans pour les hommes et 54,5 ans pour les femmes. Ainsi, les femmes vivent 7 ans de plus que les hommes. En distinguant le milieu de résidence, l'espérance de vie est de 49,8 ans pour les urbains et de 50,8 ans pour les ruraux.

Tableau 39: Espérance de vie à la naissance par milieu de résidence, selon le sexe (en années)

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	45,3	47,5	47,0
Féminin	55,9	53,4	54,5
Ensemble	49,8	50,8	50,3

Fig.7: Espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence



4.2.2 Mortalité des enfants

La mortalité des enfants de moins de 5 ans est particulièrement très élevée. Le quotient de mortalité infanto-juvénile (0-5 ans) est de 222 pour 1000; c'est-à-dire sur 1000 enfants nés au cours d'une année, 222 meurent avant le cinquième anniversaire. La chance de survie est plus élevée pour le sexe féminin (190 pour 1000) que pour le sexe masculin (246 pour 1000). Par milieu de résidence, cette chance de survie est plus élevée en ville (208 pour 1000) qu'en campagne (222 pour 1000).

Tableau 40: Quotients de mortalité infantile et juvénile par milieu de résidence et le sexe.

Quotient de mortalité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot
Infantile (1Q0)	144	109	127	151	118	135	149	117	132
Juvénile (4Q1)	109	74	93	115	100	101	114	83	105
Infanto-Juvénile (5Q0)	237	174	208	249	206	222	246	190	222

Fig 8: Quotients de mortalité selon le milieu de résidence

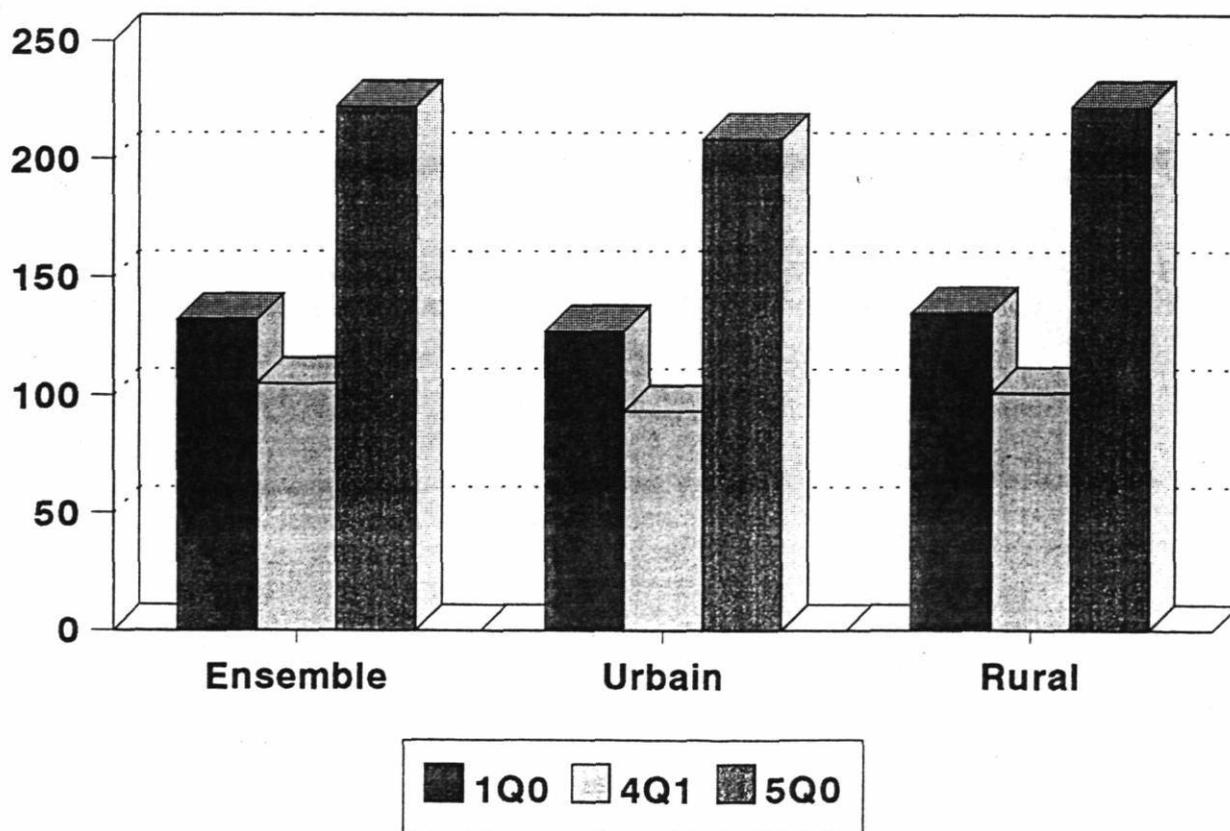


Tableau 41: Mortalité des enfants selon les préfectures

Préfecture	Quotients de mortalité		
	Infantile (1Q0)	Juvenile (4Q1)	Infantile et juvenile (5Q0)
Batha	109	81	181
BET	101	72	165
Biltine	85	57	137
Chari Baguirmi	103	75	170
Guéra	137	109	231
Kanem	108	81	182
Lac	113	85	188
Logone Oriental	143	115	242
Logone Occidental	149	121	252
Mayo Kebbi	149	121	252
Moyen Chari	136	105	230
Ouaddaï	116	88	194
Salamat	123	96	207
Tandjilé	169	140	285
N'Djaména	123	96	207
Ensemble	132	105	222

Le quotient de mortalité infantile (1Q0) est estimé à 132 pour 1000. Ce qui signifie que sur 1000 enfants nés au cours d'une année, 132 décèdent avant d'avoir fêté leur premier anniversaire. Le quotient de mortalité juvenile (4q1) s'élève à 105 pour 1000. Autrement dit, sur 1000 enfants ayant atteint un an, 105 meurent avant d'avoir atteint cinq ans.

Il existe des disparités énormes entre les préfectures. Les chances de survie des enfants de 0 à 5 ans sont faibles dans les préfectures de la zone soudanienne (Tandjilé, Mayo-Kebbi, Moyen Chari, les deux Logones).

4.3 MIGRATIONS ET URBANISATION

Au sens du recensement, les migrations impliquent au moins un changement de résidence des migrants d'une sous-préfecture à une autre ou d'un pays à une sous-préfecture du Tchad au cours de leur existence. Il s'agit, en somme, d'une forme particulière de mobilité spatiale que l'on qualifierait volontiers de mobilité résidentielle. L'intensité des migrations peut alors être mesurée par la proportion des individus qui ont été affectés par ce phénomène: elle se confond dès lors à un indice de mobilité résidentielle dont le complément à l'unité exprime le degré de stabilité résidentielle de la population considérée.

4.3.1 Mobilité résidentielle des natifs au Tchad

a) Niveau général

Sur une population née et résidante au Tchad en avril 1993 de 5.728.828 personnes, 4.588.022 déclarent ne résider que dans la sous-préfecture de leur naissance, soit un taux de stabilité résidentielle de 80,1%. La migration, c'est-à-dire la mobilité résidentielle, concerne donc 19,9% de la population née et résidant actuellement au Tchad. Le faible niveau de la mobilité résidentielle au Tchad est à mettre en rapport avec certaines caractéristiques socio-économiques qui font du Tchad un pays encore largement dominé par la vie rurale traditionnelle: importance excessive de la population rurale (78,8%), des actifs agricoles (83,0%), de l'analphabétisme (86,5%) et de la faible scolarisation des enfants d'âge primaire (31,8%) et secondaire (8%). A cela s'ajoutent d'autres considérations objectives qui ne favorisent pas le développement des migrations internes: absence d'un réseau moderne de communication, faible développement des structures administratives et économiques viables, et surtout climat général d'insécurité né de longs épisodes de troubles politico-militaires commencés au milieu des années 1965.

Si l'on considère séparément la situation des natifs des différentes préfectures du pays, on remarque des variations très significatives de l'indice de mobilité résidentielle.

En effet, la valeur de cet indice de mobilité oscille entre un maximum de 33,7% qui caractérise la forte mobilité des natifs du Batha, et un minimum de 8,4%, qui traduit au contraire la très forte stabilité résidentielle des natifs de la préfecture du Lac (tableau 42). On remarque que les populations des préfectures du nord sont celles qui se caractérisent par une mobilité relativement forte.

Bien qu'elles ne soient pas les plus nombreuses, elles apportent un nombre de migrants proportionnellement plus important que leur propre poids démographique dans le pays (tableau 43). Il en va de même pour toutes les populations dont la mobilité résidentielle est supérieure à la moyenne nationale (19,9%).

Tableau 42: Indice de mobilité résidentielle des natifs au Tchad selon les Préfectures de naissance

Préfecture de naissance	Population née dans la préfecture	Population migrante	Indice de mobilité résidentielle en %
Batha	339.338	114.396	33,7
BET	69.480	21.473	30,9
Biltine	187.714	45.146	24,1
Chari Baguirmi	579.903	91.305	15,7
Guéra	313.028	88.405	28,3
Kanem	320.591	64.834	30,3
Lac	229.059	19.183	8,4
Logone Occidental	448.843	88.233	19,7
Logone Oriental	376.875	81.812	21,7
Mayo Kebbi	775.133	99.213	12,8
Moyen Chari	699.729	130.344	18,6
Ouaddaï	513.573	97.393	19,0
Salamat	131.413	21.245	16,2
Tandjilé	473.794	104.575	22,1
N'Djaména	270.355	70.757	26,2
Ensemble	5.728.828	1.138.315	19,9

Tableau 43: Importance relative des différentes préfectures dans la composition des populations natives totale et migrante (en pour 1000)

Préfecture de naissance (1)	Population native (2)	Population migrante (3)	Rapport (4)=(3)/(2)
Batha	59	100	1,69
BET	12	19	1,58
Biltine	33	40	1,21
Chari Baguirmi	101	80	0,79
Guéra	55	78	1,42
Kanem	56	57	1,02
Lac	40	17	0,42
Logone Occident	78	78	1,00
Logone Oriental	66	72	1,09
Mayo Kebbi	135	87	0,64
Moyen Chari	122	115	0,94
Ouaddaï	90	86	0,96
Salamat	23	19	0,83
Tandjilé	83	92	1,11
N'Djaména	47	60	1,28
Ensemble	1000	1000	1

b) Caractéristiques de la mobilité résidentielle

La mobilité résidentielle des natifs du Tchad est un phénomène qui conduit les migrants à s'établir le plus souvent dans une localité située dans une autre préfecture du pays (61% des cas), dans une localité située dans la même préfecture mais dans une autre sous-préfecture (18%). Dans certains cas et ce n'est pas négligeable, le migrant revient s'établir dans la sous-préfecture de sa naissance après un séjour plus ou moins long dans une autre préfecture (11%) ou à l'étranger (10%). On voit que la trajectoire que peuvent suivre les migrants tchadiens est parfois complexe, mais il est difficile avec les données du recensement d'aborder cet aspect des migrations.

On constate (tableau 44) que les migrants des préfectures où les potentialités agricoles sont importantes ou ceux des préfectures où sont localisées les principales villes du pays s'orientent de façon très appréciable vers une autre localité dans la même préfecture. C'est le cas des migrants du Ouaddaï, du Mayo Kebbi, du Moyen Chari et du Chari Baguirmi et dans une moindre mesure des préfectures du Lac et du Logone Occidental.

Dans les préfectures du nord, caractérisées par une forte mobilité résidentielle de leurs populations, les migrants s'orientent vers d'autres préfectures où ils s'établissent: c'est le cas du Batha (89%), du Kanem (88%), du B.E.T (77%). Les migrations internes à la préfecture y sont faibles, tout comme les migrations de retour.

S'agissant des migrations de retour, les préfectures de Biltine, du Ouaddaï, du Salamat et du Mayo Kebbi se caractérisent par des proportions exceptionnellement élevées des retours de l'extérieur. Ces préfectures sont toutes frontalières aux pays voisins. C'est notamment le cas du Biltine et du Ouaddaï qui semblent avoir plus de relations avec le Soudan. C'est le cas du Salamat et du Mayo Kebbi dans leurs relations avec la République Centrafricaine et le Cameroun respectivement.

Tableau 44: Structure des migrants par le statut migratoire pour 1000 migrants originaires de la préfecture X

Préfecture de naissance (origine du migrant)	Statut migratoire					Ensemble migrants
	Migrants internes à la préfecture	Migrants externes à la préfecture			Total	
		établis hors préf	retour nés après séjour étranger	retour nés après séjour dans la préf		
Batha	32	888	20	60	968	1000
BET	59	775	57	109	941	1000
Biltine	73	579	303	45	927	1000
Chari Baguirmi	228	691	19	62	772	1000
Guéra	96	770	25	109	904	1000
Kanem	61	881	28	30	939	1000
Lac	200	620	28	152	800	1000
Logone Occidental	211	531	128	130	789	1000
Logone Oriental	116	617	120	147	884	1000
Mayo Kebbi	336	432	143	89	664	1000
Moyen Chari	400	363	124	113	600	1000
Ouaddaï	354	456	147	43	646	1000
Salamat	156	549	197	98	844	1000
Tandjilé	84	626	120	170	916	1000
N'Djaména	-	575	52	273	1000	1000
Ensemble	180	610	103	107	820	1000

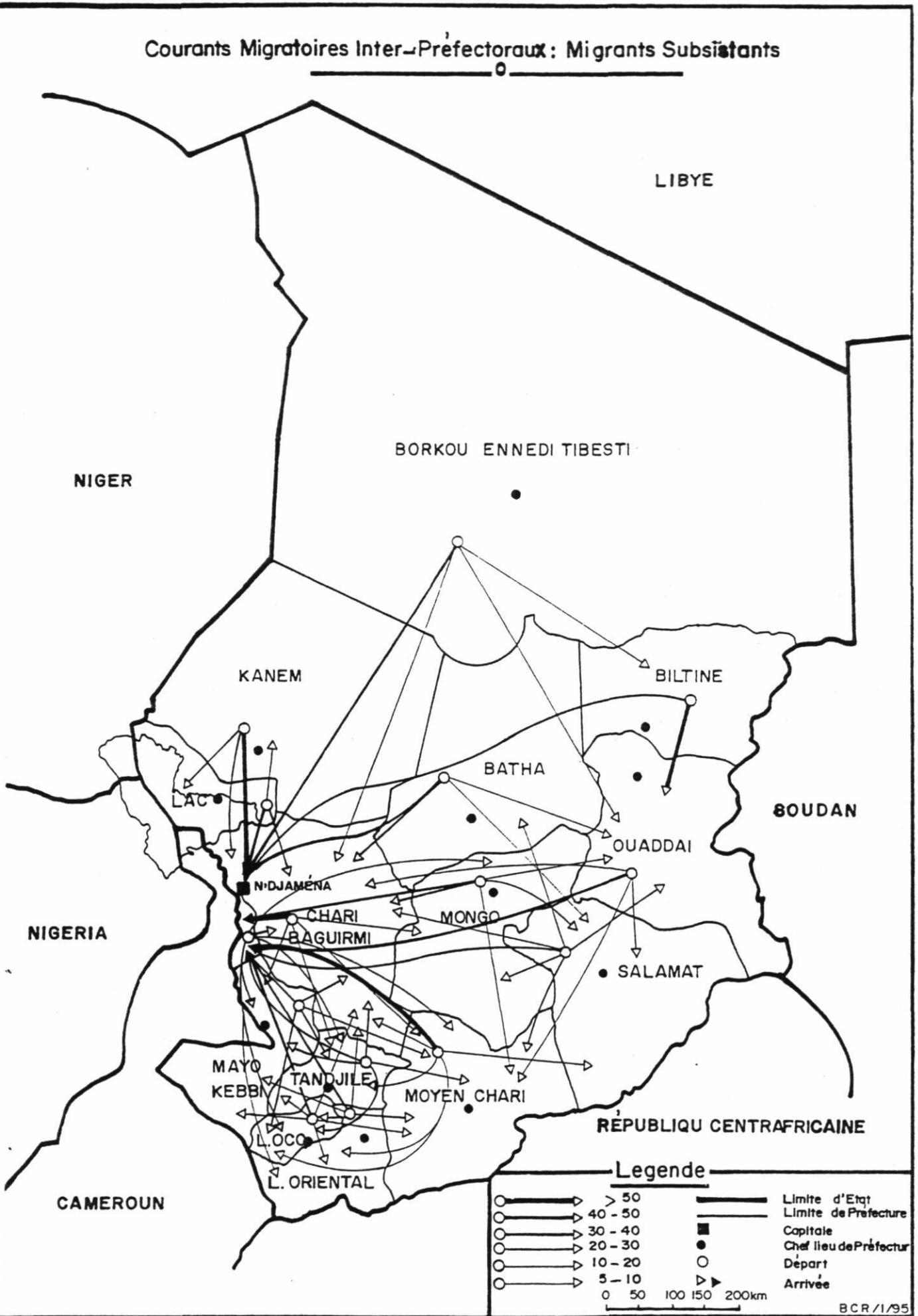
c) Solde migratoire des préfectures

Ces différents épisodes de migrations internes et externes des populations du Tchad se sont traduits pour les différentes préfectures soit par des gains, soit par des pertes de populations (tableau 44). La ville de N'djaména, les préfectures du Chari Baguirmi et du Salamat sont les entités administratives qui ont beaucoup gagné dans cette redistribution spatiale de la population 37,5%, 9,6% et 10,4% respectivement. Au contraire les plus grosses pertes ont été subies par les préfectures Batha (-28,1%), du BET (-17,2%), du Kanem (-16,5%), de Guéra (-16%, de la Tandjilé (-8,3%) et du Logone oriental (-8,8%). Il convient de signaler le solde migratoire positif, mais de faible niveau, des préfectures du Lac, du Mayo Kebbi et du Moyen Chari.

Tableau 45: Evaluation de la migration interne nette des préfectures

Préfecture (1)	Population native résidant au Tchad (2)	Population résidente née au Tchad (3)	Solde migratoire (4)=(3)-(2)	Solde relatif en % (5)=(4)/(2)
Batha	339.338	243.664	-95.674	-28,1
BET	69.480	57.602	-11.878	-17,2
Biltine	187.714	166.565	-21.149	-11,2
Chari Bag	579.903	634.929	+55.026	+9,6
Guéra	313.028	261.426	-51.602	-16,5
Kanem	320.591	267.648	-52.943	-16,5
Lac	229.059	232.354	+3.295	+1,4
Logone Occ	448.843	445.688	-3.155	-0,7
Logone Ori	376.875	343.788	-33.087	-8,8
Mayo Kebbi	775.133	782.184	+7.051	+0,9
Moyen Chari	699.729	703.459	+3.730	+0,5
Ouaddaï	513.573	502.948	-10.625	-2,2
Salamat	131.413	145.134	+13.731	+10,4
Tandjilé	473.794	434.654	-39.140	-8,3
N'Djaména	270.355	506.785	+236.430	+87,5
Ensemble	5.728.828	5.728.828	0	0

Courants Migratoires Inter-Prefectoraux : Migrants Subsistants



Legende

- | | | | |
|-----|---------|--------------------|-------------------------|
| ○ → | > 50 | — | Limite d'Etat |
| ○ → | 40 - 50 | — | Limite de Prefecture |
| ○ → | 30 - 40 | ■ | Capitale |
| ○ → | 20 - 30 | ● | Chef lieu de Prefecture |
| ○ → | 10 - 20 | ○ | Depart |
| ○ → | 5 - 10 | ○ | Arrivee |
| ○ → | 0 | 0 50 100 150 200km | |

4.3.2 Migrations internationales

a) Les natifs de l'étranger résidant au Tchad constituent un aspect des migrations internationales; ils sont 75.582 établis dans les différentes préfectures du pays dont 24,7% à N'Djaména et 25,3% dans le Mayo Kebbi.

Tableau 46: Répartition des natifs de l'étranger, selon la préfecture de résidence

Préfecture de résidence	Effectif
Batha	460
BET	315
Biltine	1.693
Chari Baguirmi	7.921
Guéra	574
Kanem	351
Lac	6.261
Logone Occidental	3.727
Logone Oriental	2.134
Mayo Kebbi	19.202
Moyen Chari	6.022
Ouaddaï	4.771
Salamat	1.030
Tandjilé	2.482
N'Djaména	18.639
Ensemble	75.582

Environ 95% des migrants de l'Etranger sont nés en Afrique, essentiellement dans quatre pays: Cameroun (44%), Nigeria (21%), Soudan (13%) et R.C.A (11%).

Il s'agit là des pays frontaliers du Tchad où l'on retrouve de part et d'autre des frontières internationales des populations appartenant à un même groupe ethnique, ce qui explique que des tchadiens aient pu se réfugier dans ces pays en menant une vie de famille tout à fait normale.

b) Un deuxième aspect des migrations internationales abordé par le recensement est l'analyse des flux de migrants (natifs du Tchad ou non) en provenance d'un pays étranger. On dénombre 198.248 migrants en provenance de l'étranger dont 95,2% en provenance des pays d'Afrique. Ici encore, 4 des pays limitrophes du Tchad s'illustrent comme de véritables foyers de départ des migrants: le Cameroun (42,3%), le Soudan (21,6%), le Nigéria (15,6%) et la R.C.A (13,8%). Ces quatre pays ont constitué, tout au long des années des troubles politico-militaires au Tchad, les pays d'accueil des nombreuses familles tchadiennes. Il est donc normal qu'avec l'ère de paix retrouvée, on assiste à d'importants flux de retour de tchadiens et d'étrangers. C'est ainsi que ces flux s'orientent à 69% vers des zones rurales.

Toutes les préfectures sont bénéficiaires des flux migratoires de l'étranger, particulièrement Biltine, Mayo Kebbi, Ouaddaï, Tandjilé et les deux préfectures du Logone. Les flux en direction des villes sont accaparés par la ville de N'Djaména (65%).

Tableau 47: Destination au Tchad des migrants en provenance de l'étranger (migration subsistante)

Préfecture de résidence	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Batha	509	2.137	2.645
B.E.T	428	1.013	1.441
Biltine	331	14.651	14.976
Chari Baguirmi	1.062	7.870	8.929
Guéra	480	2.135	2.612
Kanem	329	1.776	2.105
Lac	267	7.296	7.562
Logone Occidental	3.755	11.258	14.998
Logone Oriental	1.151	10.529	11.680
Mayo Kebbi	3.695	26.707	30.394
Moyen Chari	4.824	16.812	21.621
Ouaddaï	1.797	17.202	19.345
Salamat	881	4.242	5.123
Tandjilé	2.033	12.642	14.674
N'Djaména	40.436	-	40.143
Ensemble	61.978	136.270	198.248

4.3.3 URBANISATION

L'urbanisation est le processus de développement des villes par la croissance continue de leur population et par leur extension géographique du fait d'un développement concomitant des activités économiques et socio-culturelles qui définissent leurs fonctions.

Au recensement général de la population et de l'habitat, le concept de ville a été défini par rapport à la fonction administrative. Ainsi, tous les chefs-lieux des préfectures, sous-préfectures et des postes administratifs ont été considérés comme centres urbains. Cette définition n'a tenu compte ni de la taille, ni des activités économiques, ni des infrastructures sociales, critères généralement utilisés pour définir la ville.

Cette définition opérationnelle retenue par le BCR, a permis de dénombrier 84 villes avec une population totale de 1.324.403 habitants. Ceci equivaut à un taux d'urbanisation de 21,4%. Le poste administratif de Bébotto dans la sous-préfecture de Doba n'a pas été pris en compte parce que faisant partie des zones non recensées. Il en est de même de Kirdimi, Yarda, Yébbibou, Kouba, Ounianga kebbir, Zoumri dans le BET et Tissi dans le Ouaddaï érigés en chefs-lieux des postes administratifs par décret du 21 mai 1992. Ces nouveaux centres devenus postes administratifs après les travaux cartographiques n'ont pas été recensés comme centres urbains. Le poste administratif d'aouzou sous occupation libyenne en ce temps n'a pas été non plus recensé.

Le tableau 48 montre la faiblesse de l'urbanisation au Tchad (21,4%). Aucune préfecture n'a un taux d'urbanisation atteignant 50% de sa population totale. L'importance relative du taux d'urbanisation au Chari Baguirmi s'explique par le poids de la ville de N'Djaména. Après le Chari Baguirmi, le BET est la deuxième préfecture avec un taux d'urbanisation de 27,5%. Ensuite viennent le Logone Occidental (26,4%), le Moyen Chari (20,2%). Dans les autres préfectures, les taux d'urbanisation sont trop faibles.

Tableau 48: Taux d'urbanisation selon la préfecture

Préfecture	Population résidante	Population urbaine	Taux d'urbanisation	Proportion des migrants urbains
Batha	288.458	36.084	12,5	65,1
BET	73.185	20.132	27,5	75,7
Biltine	181.807	15.816	8,7	43,3
Chari Baguirmi	1.251.906	605.212	48,3	75,4
Guéra	306.253	43.632	14,2	47,9
Kanem	279.927	29.592	10,6	49,0
Lac	252.932	11.573	4,6	21,2
Logone Occidental	455.489	120.672	26,5	80,7
Logone Oriental	356.706	40.891	11,5	46,2
Mayo Kebbi	825.158	93.233	11,3	41,0
Moyen Chari	738.595	149.335	20,2	59,1
Ouaddaï	544.865	71.660	13,1	33,8
Salamat	184.403	30.181	16,4	36,0
Tandjilé	453.851	56.390	12,4	50,2
Total	6.193.538	1.324.403	21,4	64,6

Il y a lieu de faire un rapprochement entre urbanisation et migration dans chacune de ces préfectures. Les préfectures où les taux d'urbanisation sont relativement élevés, sont celles accueillant en majorité les migrants qui s'installent en villes. C'est le cas du Logone Occidental (80,7%), du BET (75,7%) et du Moyen Chari (59,1%). Le cas du Chari Baguirmi constitue une exception car 82,5% des entrants inter-préfectoraux s'installent en milieu rural. Paradoxalement, cette préfecture a le taux d'urbanisation le plus élevé du pays. Cette situation est due au poids de la ville de N'Djaména qui représente 42,4% de la population de la préfecture. Quand on exclut celle-ci, le taux d'urbanisation du Chari Baguirmi n'est plus que de 10,3%. La proportion des migrants inter-préfectoraux qui s'installent en villes au Batha est très élevée (65,1%). Pourtant cette préfecture a le taux d'urbanisation des plus faibles dû tout simplement à un apport négligeable par immigration.

V. DONNEES COLLECTIVES

5.1 MENAGES

Au recensement général de la population et de l'habitat du Tchad d'avril 1993, on a dénombré 1.228.862 ménages dont 259.218 (21,1%) vivent en milieu urbain (tableau 48). A côté de ces ménages ordinaires, lors du recensement, des données relatives aux populations vivant dans des institutions spécialisées telles que les hôtels, les casernes, les internats, etc..., ont été collectées. On établit à 24.099 le nombre de personnes dénombrées dans ces institutions.

Si l'on compte que les ménages ordinaires abritent 6.169.439 habitants, on aboutit à une taille moyenne des ménages de 5 personnes. Selon le milieu de résidence, on constate une légère variation à la hausse de cet indice en milieu urbain (5,1).

Tableau 48: Données globales sur les ménages ordinaires

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Population	Taille moyenne d'un ménage
Urbain	259.218	1.311.552	5,1
Rural	969.644	4.857.887	5,0
Ensemble	1.228.862	6.169.439	5,0

Autour de cette valeur de la taille moyenne des ménages, on observe une grande variation de la taille des ménages de façon générale et, selon le milieu de résidence en particulier. Les ménages d'une personne se rencontrent plus fréquemment en milieu urbain qu'en milieu rural, tout comme les ménages de très grande taille (9 personnes et plus).

Tableau 49: Structure des ménages ordinaires par milieu de résidence, selon la taille (%)

Taille du ménage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
1	13,7	9,5	10,4
2	13,7	13,0	13,1
3	13,2	14,4	14,2
4	12,2	14,0	13,6
5	10,7	12,5	12,1
6	9,1	10,6	10,3
7	7,3	8,3	8,1
8	5,6	5,9	5,9
9	4,8	4,6	4,6
10 et +	9,7	7,2	7,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Les données sur la structure des ménages selon le sexe du chef du ménage indiquent qu'un peu plus des 3/4 des ménages sont tenus par les hommes. Ces ménages, du fait qu'ils sont généralement dirigés par les hommes mariés et chefs de famille, sont de taille beaucoup plus grande que ceux dirigés par des femmes. En effet, selon la situation matrimoniale, 91,4% des chefs de ménage de sexe masculin sont mariés, contre seulement 36,1% chez les femmes. Selon le niveau d'instruction, 80,2%² des chefs de ménage n'ont jamais été à l'école.

² Ce pourcentage prend en compte le niveau coranique

Tableau 50: Quelques indicateurs relatifs à certaines caractéristiques des chefs de ménage (%)

Caractéristiques des chefs de ménage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
sexe :			
Masculin	74,8	77,8	77,3
Féminin	25,2	22,2	22,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Fréquentation scolaire:	36,0	15,4	19,8
Oui	64,0	84,6	80,2
Non	100,0	100,0	100,0
Ensemble			
Situation matrimoniale	86,5	92,6	91,4
Hommes mariés	13,5	7,4	8,6
Hommes non mariés	100,0	100,0	100,0
Ensemble			
Femmes mariées	37,8	34,5	36,1
Femmes non mariées	62,2	65,5	63,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne des ménages			
Hommes	5,5	5,6	5,6
Femmes	3,7	3,0	3,2

5.2 CARACTERISTIQUES ET COMMODITES DES UNITES D'HABITATION

Les résultats du recensement montrent que 88,6% des unités d'habitation sont construites avec des matériaux traditionnels non-durables. Sur 100 habitations, environ 64 ont des murs en banco et 32 sont construites avec de la paille. Au niveau des toitures, la prédominance est à l'utilisation de ces matériaux locaux: 70,9% des toitures des logements sont en paille et 16,1% en banco. Dans la majeure partie des cas observés, les sols sont en terre battue.

Les résultats du recensement font aussi apparaître que 65,7% des unités d'habitation ont entre une ou deux pièces et, le nombre moyen de pièces par unité d'habitation est de 2. Il existe très peu de variation entre le milieu urbain et le milieu rural. A N'Djaména, la capitale, les trois quarts des unités d'habitation comportent aussi une ou deux pièces.

Les données du recensement indiquent par ailleurs que 85,0% des ménages sont propriétaires de leurs unités d'habitation, 8,4% sont des locataires et 6,6% sont logés gratuitement. Les différences selon le milieu de résidence sont très importantes: il y a 46,8% de propriétaires dans les centres urbains contre 94,8% en milieu rural, 34,7% de locataires en milieu urbain contre 0,7% en milieu rural. A N'Djaména, la moitié des ménages sont locataires (53,1%) et 28,3% seulement sont propriétaires de leurs unités d'habitation. Par ailleurs, il convient de signaler que les ménages propriétaires de leurs unités d'habitation sont des ménages de très grande taille; à l'inverse, les ménages locataires et ceux logés gratuitement sont en général de petite taille.

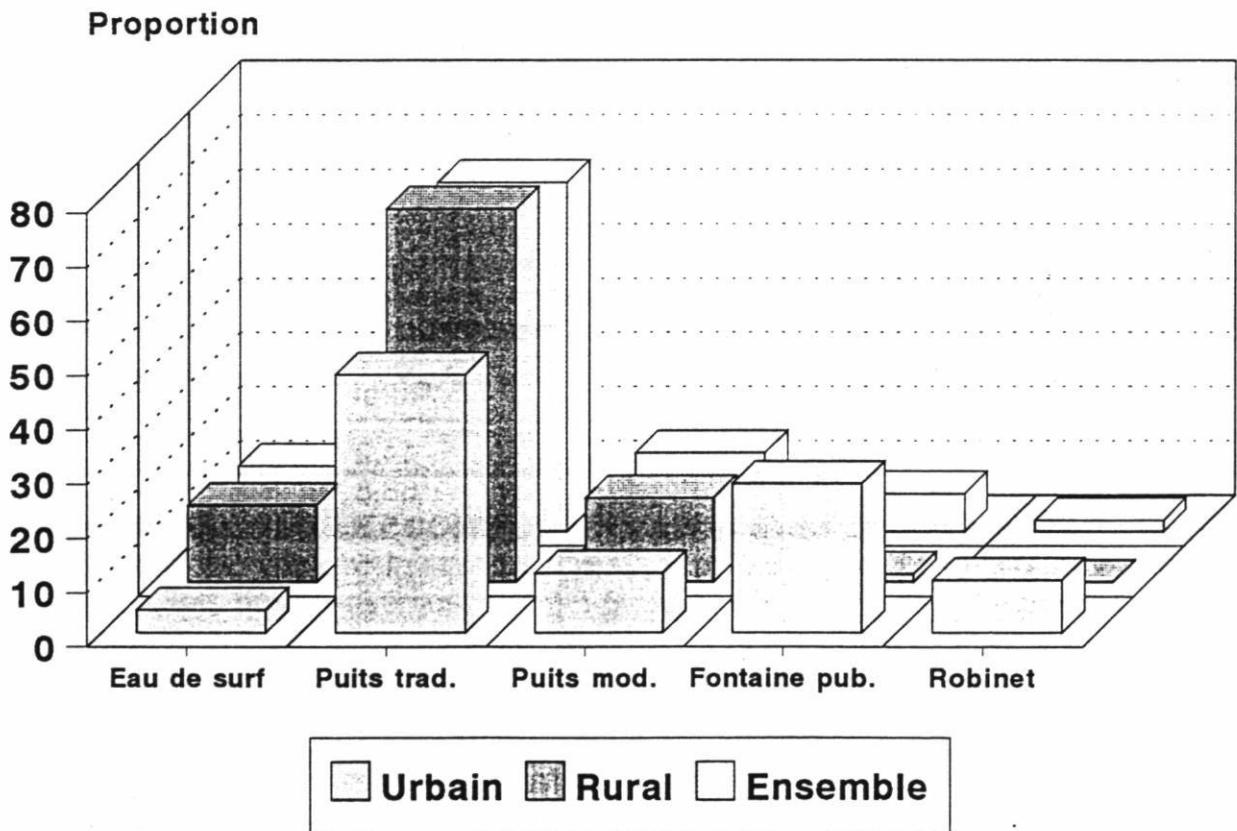
Lorsque l'on compare la taille des ménages à celle des unités d'habitation, on constate qu'il y a un problème réel de promiscuité dans les ménages.

Les résultats du recensement ont permis de mettre en évidence que l'accès à l'eau potable demeure un problème réel et préoccupant au Tchad. En effet, 76,4% des ménages pour une proportion équivalente de la population consomment une eau de qualité douteuse: eau de surface, eau de puits non-aménagés. Selon la région considérée, on note une variation très grande de la proportion des individus qui n'ont pas accès à l'eau potable: 83,0% des ménages pour environ 82% de la population consomment de l'eau non-potable en milieu rural contre 51,8% des ménages, pour la population équivalente en milieu urbain. A N'Djaména, la capitale, la situation est beaucoup meilleure avec des proportions plus élevées des individus (63%) ayant accès à de l'eau potable.

Tableau 51 : Répartition des ménages par milieu de résidence, selon le mode d'approvisionnement en eau (%)

Mode d'approvisionnement en eau	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Eau de surface	4,2	14,2	12,1
Puits traditionnel	47,6	68,8	64,3
Puits moderne	11,0	15,5	14,5
Fontaine publique	27,5	1,5	7,0
Robinet	9,7	0,0	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Fig.9: Proportion des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau

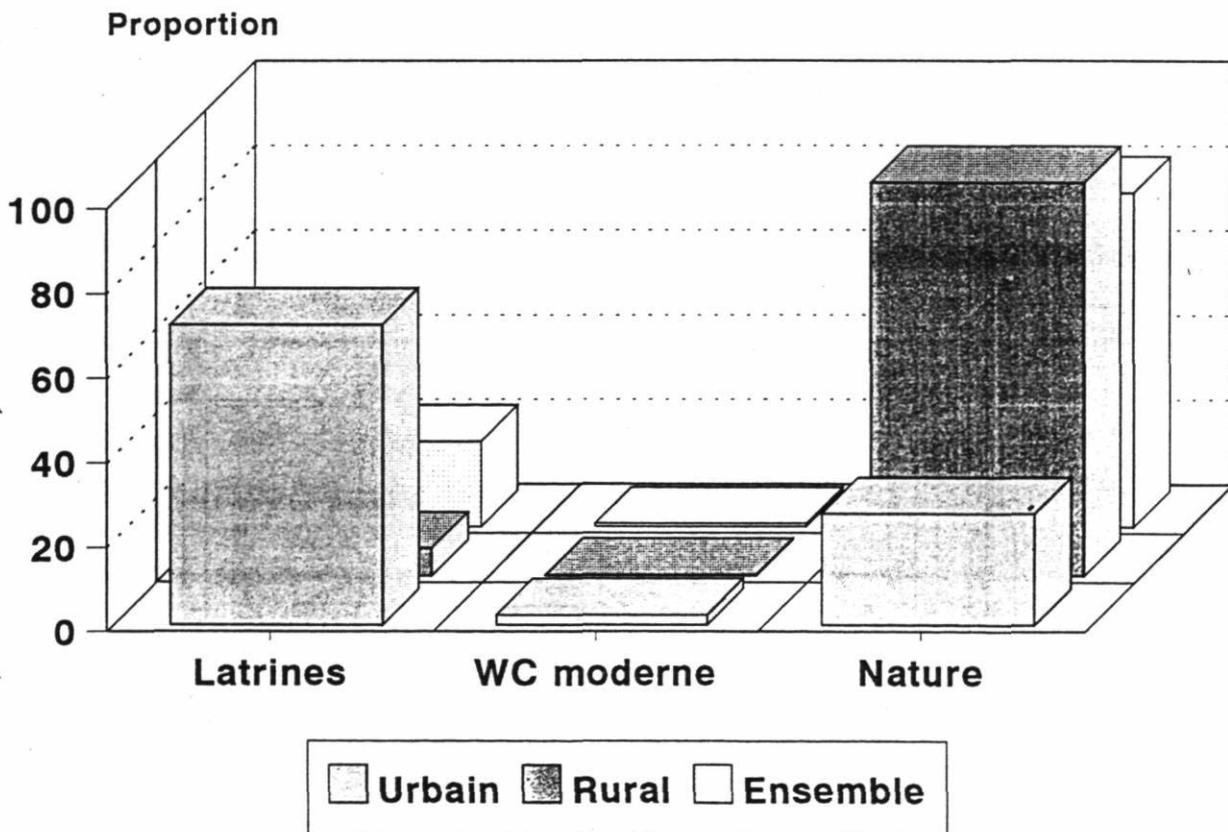


S'agissant des types d'aisance, 79,0% des ménages pour une population représentant environ 77% de la population totale, utilisent tout simplement la nature comme lieu d'aisance; cette proportion s'élève à 93,1% en milieu rural, contre 26,4% en milieu urbain. Cette situation est relativement préoccupante car elle expose les couches les plus vulnérables de la population à des risques élevés de morbidité par contamination, surtout en cas d'épisodes de maladies endémiques et épidémiques.

Tableau 52: Répartition des ménages par milieu de résidence, selon le type d'aisance (%)

Type d'aisance	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Latrines	71,2	6,6	20,2
W.C moderne	2,4	0,3	0,8
Nature	26,4	93,1	79,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Fig.10: Proportion des ménages selon le type d'aisance

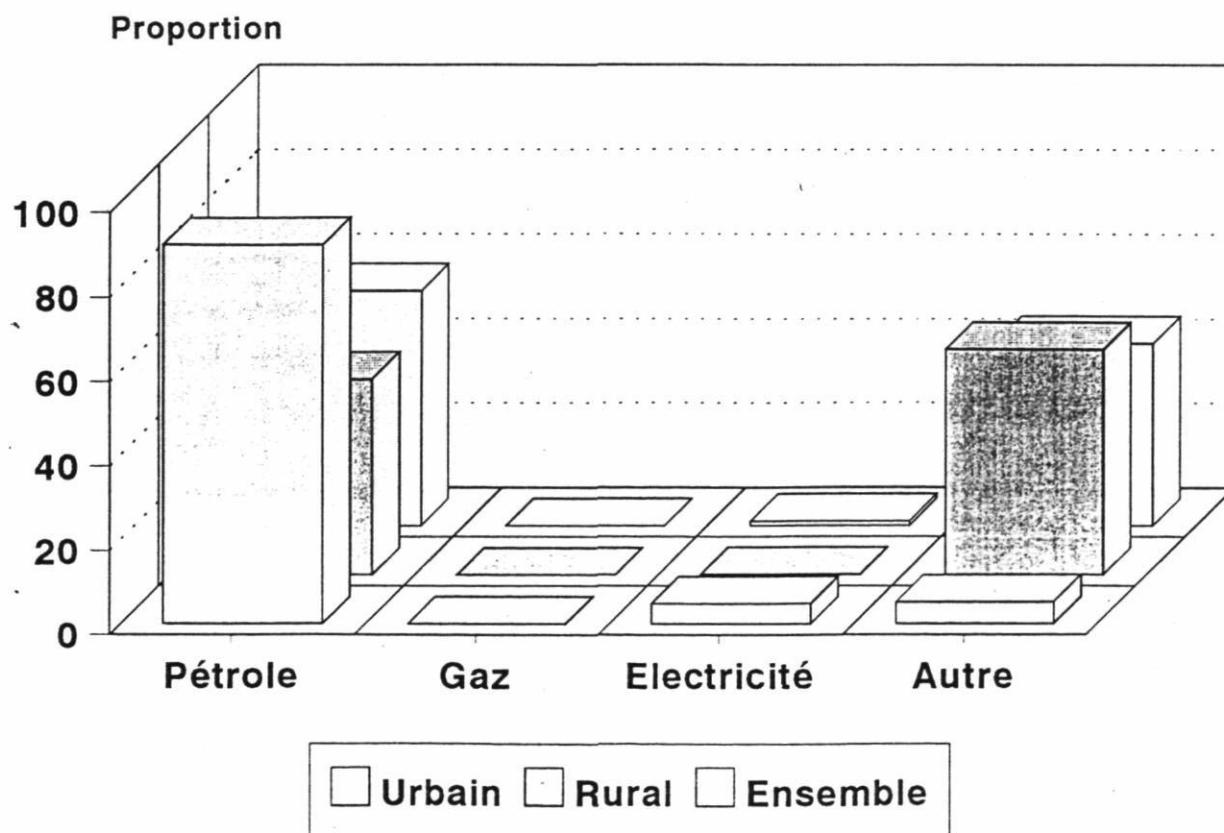


Un autre aspect du confort des ménages étudié lors du recensement est le mode d'éclairage domestique. En milieu urbain, presque tous les ménages (89,9%) utilisent le pétrole lampant. Pour des raisons évidentes de coût, les modes modernes d'éclairage telle que l'électricité, ne sont accessibles qu'à une infime classe de privilégiés. Par ailleurs, un autre facteur limitant est l'absence de réseaux de distribution d'électricité dans la plupart des villes du pays. En milieu rural, 46,4% des ménages utilisent le pétrole lampant. Le reste utilise encore des modes traditionnels pour l'éclairage: bois de chauffe, déchets d'animaux, etc...

Tableau 53: Répartition des ménages par milieu de résidence, selon le mode d'éclairage (%)

Mode d'éclairage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Pétrole	89,9	46,4	55,6
Gaz	0,1	0,0	0,0
Electricité	4,8	0,1	1,1
Autres	5,2	53,5	43,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Fig.11: Proportion des ménages selon le mode d'éclairage



La quasi-totalité des ménages (99,5%) aussi bien en milieu rural (99,9%) qu'en milieu urbain (98,3%) utilise le bois ou le charbon de bois comme source d'énergie pour la cuisson des aliments.

Au regard des tailles des ménages et de celles des unités d'habitation, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, il est facile d'imaginer l'existence d'un problème réel de promiscuité dans les ménages. A cela s'ajoute la précarité des habitations et des conditions de vie dans l'ensemble, ce qui pourrait être à la base de certains problèmes sociaux et de santé et, traduire en fait un état général de pauvreté au Tchad.

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM ET PRENOMS	FONCTION	DEPARTEMENT	ADRESSE
<u>RESPONSABLES</u>			
* GOGNIN GOMDIGUÉ	STAT/DIR. NATIONAL	DSEED MPC	B.P 453
* BANDOUMAL OUAGADJIO	STAT/DÉMOG.DIR.TEC	BCR	B.P 453
<u>CADRES DU BCR</u>			
1. ABDOULAYE OUSMAN DANDJA	STAT/DÉMOGRAPHE	BCR	B.P 453
2. Mme ACHTA DJIBRINE ABDOUL	STATISTICIENNE	BCR	B.P 453
3. ALI HISSEIN	ECONOMISTE	BCR	B.P 453
4. DINGAM-MADJI NGAKOUTOU	DÉMOGRAPHE	BCR	B.P 453
5. DIONKITO BEN DJEBET	STAT/DÉMOGRAPHE	BCR	B.P 453
6. KOSTELNGAR NODJIMADJI	STATISTICIEN	BCR	B.P 453
7. NINGAM NGAKOUTOU	DÉMOGRAPHE	BCR	B.P 453
8. NODJIMBATEM NGONIRI	STAT/DÉMOGRAPHE	BCR	B.P 453
9. OUMDAGUÉ KOUO	DÉMOGRAPHE	BCR	B.P 453
10.PASSORET TAIBÉ	STATISTICIEN	BCR	B.P 453
11.RIRADJIM MADNODJI	STATISTICIEN	BCR	B.P 453
12.SARONGARTI DJÉBOLO	STATISTICIEN	BCR	B.P 453
13.TADAY PORTOLOUM	INFORMATICIEN	BCR	B.P 453
14.VOUNKI MOUNONÉ BONIFACE	INFORMATICIEN	BCR	B.P 453
<u>EXPERTS NATIONAUX</u>			
1. BAGRIM M.KIBASSIM	SOCIOLOGUE	IEC/MPC	B.P 286
2. BALMET A.MARTY	ARCHITECTE	MTPT/DUH	B.P 57
3. BELKOULAYO AUGUSTINE	ADMINIST. CIVIL	SGG	B.P 59
4. CAMAN BÉDAOU	DÉMOGRAPHE	MEHP	-
5. DAGOU PABOUNG	GÉOGRAPHE	UNIVERSITE	B.P 1117
6. DOBINGAR ALLASSEMBAYE	GÉOGRA-URBANISTE	MTPT/DUH	B.P 57
7. HAYANGOU S.DANGUIGUÉ	SOCIOLOGUE	MPC	B.P 286
8. KHAYAR O.DEFALLAH	DIRECTEUR	MEN	B.P 657
9. DR.KONO N.TORMAL	MÉDECIN	MSP	B.P 440
10.NABIA KANA	STAT./DÉMOGRAPHE	DSIS/MSP	B.P 440
11.NASSOUR G.OUAÏDOU	STAT./DÉMOGRAPHE	MPC	B.P 286
12.SETH MORBIAN	ECONOMISTE	DSEED/MPC	B.P 453
13.TOGBÉ NGAGUEDEBA	STAT./DÉMOGRAPHE	UNFPA/NPO	B.P 906
<u>EXPERTS INTERNATIONAUX</u>			
1. DACKAM NGATCHOU	DÉMOGRAPHE	EATI/DAKAR	
2. EMMANUEL NGWÉ	DÉMOGRAPHE	IFORD/YAOUNDE	B.P 1556
3. EVINA AKAM	DÉMOGRAPHE	IFORD/YAOUNDE	B.P 1556
4. KEUMAYE IGNEGONGBA	DÉMOGRAPHE	CERPOD/BAMAKO	B.P 1530
5. MFOULOU RAPHAËL	STAT/DÉMOGRAPHE	CNSEE/B.VILLE	B.P 2031
6. PIERRE FOKOM	DÉMOGRAPHE	UNFPA/CD	B.P 906

